

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 3 déc. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - Harbour 1243

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérant: - - Harbour 4897

La dernière protestation du Pape

Douloureux contraste

Hier soir, les dépêches nous apportaient le détail, soigneusement mis en valeur par un rédacteur habile, de la visite du Roi d'Italie au Souverain Pontife, jeudi matin.

Ce matin, elles nous donnent le résumé de l'émouvant et énergique discours adressé par Sa Sainteté aux curés de Rome, avec ses plaintes contre l'attitude de certains journaux fascistes, sa vigoureuse protestation contre les procédés dont sont victimes les journaux catholiques d'Italie et son pathétique appel au clergé de Rome.

Entre les deux textes, entre les faits qu'ils annoncent ou relatent, il y a une opposition, un conflit qui apparaissent éclatants.

Il semble bien que Sa Sainteté ait voulu la manifestation d'hier pour marquer explicitement et de nouveau le caractère vrai de la situation qui lui est faite. D'une part, la réception solennelle du Roi d'Italie symbolise la réconciliation voulue et réalisée; de l'autre, la solennelle protestation d'hier rappelle les faits pénibles qui subsistent, en dépit de cette réconciliation; elle rappelle, avec une netteté, avec un éclat sur lesquels personne ne saurait se faire d'illusion que le Pape entend ne rien céder sur ce qu'il juge essentiel.

Tous ceux qui suivent avec quelque attention ces choses ont été douloureusement surpris de voir tomber depuis quelque temps un certain nombre de journaux catholiques d'Italie.

Dans quelle mesure ces journaux ont été victimes de la situation générale qui rend si difficile l'existence, à travers le monde, d'une presse de haute tenue morale, libre des pouvoirs politiques et de la finance, dans quelle mesure ils souffrent de la situation particulière qui existe en Italie, nous sommes trop loin et trop insuffisamment renseignés pour pouvoir le dire; mais le fait de leur disparition subsiste, avec ses douloureuses conséquences.

Et Sa Sainteté vient d'avertir l'univers — car, en faisant reproduire par *"l'Osservatore Romano"* le discours qu'il a adressé au clergé de Rome, le Saint-Père lui assure un retentissement mondial — que la situation des journaux catholiques qui vivent encore est très difficile. — *"Vous savez tous, a dit Sa Sainteté aux prêtres de Rome (nous traduisons du texte anglais de l'Associated Press) combien difficile, pour ne pas dire impossible, il est devenu aux plus modestes journaux d'action catholique ou de vie catholique — rédigés par de bons fils de parents vaillants, de qui il n'y a rien à craindre — de faire aux accords du Latran quelque allusion utile exprimant la pensée du Pape qui a été si clairement et si souvent exprimée."*

On ne saurait, si l'on songe aux lèvres augustes d'où elle tombe, exagérer la gravité de cette déclaration. C'est la formelle affirmation que, sur le caractère même des accords destinés à sceller la réconciliation entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, il est — et ce ne peut être que par le fait du gouvernement italien — devenu presque impossible à ce qui reste de presse catholique en Italie de faire écho à la pensée du Chef de l'Eglise.

En face de cette politique de contrainte, qui paralyse ceux qui veulent donner à la parole de Sa Sainteté son légitime retentissement, existe un autre état de choses, que le Pape dénonce également: *"Il a qualifié, dit la dépêche de l'Associated Press, comme atteignant le sommet de l'inconvenance (indiscretion) et de la discourtoisie certaines publications fascistes récentes concernant les attributions de l'Eglise et de l'Etat (concerning the sphere of the Church and State), disant qu'il a fait à ce sujet 'les remontrances les plus énergiques possibles'."* Nous devons dire qu'il nous a été répondu que ces publications n'avaient pas d'autorisation, et de ceci nous avons la confirmation la plus autorisée. Et la dépêche ajoute: *"Le Pape poursuivait, faisant évidemment allusion à un article du député Lando Ferretti, chef du bureau de presse du gouvernement, qui, le lendemain, fut décrit comme non autorisé dans un communiqué officiel publié par le bureau de presse même. L'article traitait de la politique religieuse de Mussolini réservant à l'Etat le droit d'éduquer la jeunesse, et d'autres thèses fascistes formulées dans des discours prononcés par le Premier Ministre durant le printemps et l'été. 'Nous voulons prendre note de tout cela, a dit le Pape, mais nous désirons aussi prendre note du fait que ces publications n'ont reçu aucune désapprobation.'"*

En lisant ceci, en se rappelant d'autres protestations que les circonstances ont imposées au Saint-Père, on comprend qu'il ait dit au clergé de Rome: *"Si la signature des accords du Latran, le 11 février, a été une occasion splendide et joyeuse, celle-ci ne l'est pas."*

Mais Pie XI ne fait point que dénoncer un état de fait et d'en exprimer son douloureux regret. Il jette un appel à l'action: *"Il conclut, dit la dépêche de l'Associated Press, en disant que les bons catholiques ne doivent laisser passer aucune occasion de parler en faveur des droits de l'Eglise et que, 'pour être avec Jésus-Christ, il faut être avec le Pape et l'Eglise, d'esprit, de cœur et d'action.'"*

Précédemment, après avoir dénoncé le silence pratiquement imposé à ce qui reste de presse catholique, il avait dit aux prêtres de Rome: *"Si la presse aux caractères métalliques ne peut faire ce bien [faire écho à la parole du Pape] pour l'Eglise et la société, il est alors nécessaire qu'entre en scène la presse aux caractères vivants. C'est là votre œuvre, votre apostolat, votre activité."*

Mussolini osera-t-il traiter, comme il l'a fait de la presse aux caractères métalliques, cette presse de chair et d'os?

Pour lui-même, comme pour l'Eglise, il faut lui souhaiter une heure de bienfaisante sagesse. Si l'Eglise a les promesses de la vie éternelle, nul dictateur, se crût-il l'héritier de la Rome antique, n'a celles du lendemain.

Omer HEROUX

L'actualité

Le pacte Kellogg

Les Américains sont possédés de l'orgueil naïf des enfants. Le tribunal de La Haye ne leur convient pas. Il a manqué d'efficacité puisqu'il n'a pas empêché la grande guerre.

La Société des nations n'est pas à leur goût. Ils se tiennent dans l'antichambre et déclinent de prendre part aux coûteuses palabres qu'elle tient chaque année.

Il leur fallait pour empêcher la guerre un instrument bien à eux;

dizaine de mille cadavres au moins gisant sur le champ de bataille, mais M. Stimson, le secrétaire d'Etat, excelle à trouver des formules savoureuses. Il dit dans sa note: "...Au cours de ces derniers jours, des forces organisées russes ont été en conflit avec des forces organisées chinoises près de Dailnor, en Mandchourie septentrionale."

Notes qu'il n'est pas question de guerre. Il ne peut pas en être plus question que du nez du général Suif (on sait que le général n'en avait pas) puisqu'elle est supprimée par le pacte Kellogg.

Justement ce matin, l'un de mes amis, fidèle lecteur d'un journal italien de New-York, me fait parvenir une découpe de ce journal qui porte pour titre: Are they fighting a war in Manchuria? The answer is "No".

Et le chroniqueur italien s'amuse de la situation comique où sont réduits les journaux américains. Ils sont friands de cadavres à leur ordinaire et cependant les voilà forcés de réviser le récit des hostilités en Mandchourie à l'intérieur du journal, dans un coin obscur, comme un fait divers local de la dernière banalité. Les nouvelles de guerre ont perdu tout leur prix. Ce sont les entreprises de paix qui doivent primer. Et d'ailleurs, comme nous le laissons entendre plus haut, théoriquement, il n'y a pas de guerre en Mandchourie, puisque les deux nations en présence sont l'une et l'autre signataires du pacte Kellogg et ont pris l'engagement ferme de ne pas s'attaquer avant d'avoir soumis la cause du conflit à l'arbitrage. Or, comme il n'y a pas eu d'arbitrage...

Et avec une vis comica superbe, le chroniqueur italien narre les péripéties des négociations entre la Russie et la Chine. Le chemin de fer mandchou est propriété des Chinois et administré par un personnel mixte de Russes et de Chinois. La Chine découvre que le personnel russe s'emploie à la propagande politique. Tenant l'attente rompue par une pareille pratique, la Chine fait de même. Les deux pays déclarent, cependant, n'avoir point l'intention de se faire la guerre. Signataires du pacte Kellogg, l'un et l'autre jurent de ne pas s'attaquer. En même temps s'amorcent les discussions officielles entre les deux pays pour en venir à une entente.

Mais les conférences n'avançant pas vite, tandis que, malheureusement, il n'en était pas de même des troupes. Les conférences et les conflits alternaient. Une demande russe était suivie par un combat aérien. La réponse chinoise arrivait pendant que l'on bombardait une ville ou que l'on prenait une canonnière. Un nouveau système de négociations de paix avec commentaires militaires fut inauguré. Les batailles devenaient des arguments convaincants (une attaque de Cosaques peut être plus convaincante auprès d'un mandarin que le discours le plus éloquent). Comme les négociations venaient d'être interrompues subitement par une guerre civile en Chine, les Russes eurent recours au seul argument persuasif dans ces conditions: quinze divisions militaires...

Fort heureusement le comité du prix Nobel pour la paix n'a pas attribué de prix pour cette année ni pour l'an dernier, bien que M. Kellogg fut sur les rangs. On ne peut pas dire qu'il y ait guerre, puisque son pacte a supprimé la guerre, mais on ne peut tout de même pas dire non plus qu'il y ait paix. Comme disent les Normands: pour la guerre, c'est pas de la guerre, mais pour la paix, c'est pas de la paix.

REMO

Bloc-notes

Inraisemblable

Le potin politique selon lequel M. Lapointe quitterait le ministère de la Justice pour s'en aller à la Cour suprême, tandis que M. Taschereau recueillerait sa succession dans le cabinet King, avec son portefeuille, est un des plus fantaisistes qu'on ait lancés en ces derniers temps. M. Taschereau lui a donné hier soir le coup de grâce, devant les jeunes libéraux. M. King refusait de laisser partir M. Lapointe, l'un de ses conseillers les plus avisés et les plus sages. Il est indubitable que le ministre de la Justice ferait un excellent juge; mais sa présence dans la vie publique active reste nécessaire et il faudra de bien fortes raisons pour que le premier ministre le laisse s'en aller d'ici quelques années. Pour ce qui est de M. Taschereau, la déclaration explicite qu'il a faite pendant l'élection de M. Perron à Sainte-Julienne démontre qu'il ne faudrait rien moins qu'une conspiration de palais pour mettre à sa place un autre premier ministre québécois.

— à moins que ce ne soit la défaite de son parti aux prochaines élections. M. Taschereau n'envie aucune de ces éventualités. Et s'il n'en tient qu'à sa volonté, la province n'aura pas de sitôt un premier ministre du nom de M. Perron.

Souscription

Un journal à grand tirage a, ces mois derniers, pris sous son exclusive protection une association montréalaise. Il s'est assuré le monopole d'une souscription publique en sa faveur. Il a publié articles, réclames, appels, entrevues, déclarations et le reste afin d'ob-

tenir de l'argent pour sa protégée. Il devait la mettre à flot, la doter richement. Le résultat? On sait aujourd'hui que cette souscription exclusive n'a pas donné le millième de ce qu'il aurait fallu, que le public lecteur de ce journal a fait la sourde oreille et que le total perçu directement à la suite de la campagne de la feuille en question n'a pas atteint mille, ni même à ce que l'on dit, cent dollars. Un fait, c'est que ce journal n'a d'abord jamais osé publier le détail ni le total de la somme reçue; un autre fait, et bien plus probant encore, c'est que, dans les colonnes mêmes de ce grand quotidien, on pouvait découvrir hier soir, en cherchant bien, la preuve juridique du pitoyable résultat de ce tapageur appel au public (voir la Presse d'hier soir, page 16, sous la rubrique des avis légaux). L'aventure n'est pas nouvelle. Le même journal n'était-il pas arrivé à un résultat à peu près semblable avec une couple d'années récentes souscriptions, dont une à propos d'un monument à un auteur français, — dont on n'a jamais rendu public le montant qu'elle a donné? Cela permet de mesurer la valeur de l'exclusivité des appels au public par le canal de cette gazette et, en second lieu, la valeur réelle de sa publicité. L'influence positive de cette feuille répandue? Trop souvent un double, un énorme zéro.

Un souvenir

Dans la rotonde d'un grand hôtel de Toronto, il y avait ces jours-ci sous verre la réplique en miniature, et jusque dans les moindres détails, du plus récent type de locomotive monstre mise en service par un important réseau ferroviaire. Ce modèle valait au moins mille dollars. L'un de ces matins-ci, l'on a constaté avec stupefaction que la locomotive avait disparu. La boîte en verre sous laquelle elle avait été placée était là, mais il n'y avait plus rien dessous. Où est allée la locomotive? Aux dernières nouvelles, on la cherche encore. Toute en acier de volume et de poids considérables, elle est de manœuvre assez difficile. Qui l'a dérobée? On a lancé l'hypothèse que le voleur est peut-être un homme désireux de donner à l'un de ses enfants, à la Noël, un jouet tel qu'il ne s'en est pas souvent vu. Ne serait-ce pas plutôt un de ces collectionneurs maniaques, acharnés à ramasser des souvenirs de tous les hôtels où ils passent? Celui-là se serait dit que cette fois il en aura un inédit et remarquable à ajouter à sa galerie de trophées.

Brutalité

Au cours d'une partie de rugby, samedi dernier à Ottawa, entre un club de Saint-Thomas, Ontario, et le club Rideau, de la capitale, il y a eu ce que le Droit d'hier appelle justement "des scènes d'une brutalité révoltante". Les visiteurs avaient pris le dessus et comptaient dix points contre les jeunes gens d'Ottawa, cinq points. La partie ne devait plus durer que deux minutes. A la suite d'une décision juste de l'arbitre, dit le Droit, les joueurs d'Ottawa et leurs amis se précipitèrent sur l'arbitre, que certains joueurs jetèrent à terre, tandis que d'autres le frappèrent à coups de pied en pleine face. — Il resta quelque temps inanimé sur le champ même. D'autres des visiteurs furent aussi roués de coups dans la mêlée. Les deux jours de Saint-Thomas, auparavant mis hors d'état de continuer à prendre part au tournoi et qui se trouvaient hors de l'arène, fut saisi, comme deux de ses amis le portaient à l'autobus qui devait le ramener à la ville, jeté sur le sol, frappé à la tête de grands coups de pied. Le député fédéral Hepburn d'Elgin-ouest qui se trouvait là et chercha à le protéger reçut de nombreuses et violentes bourrades. "Les visiteurs sont repartis, les uns avec les yeux pochés, d'autres la bouche fendue, d'autres le nez brisé", dit le chroniqueur du Droit. La partie se jouait entre "amateurs". On devrait plutôt dire entre amateurs, — les gens de Saint-Thomas, — et barbares, — les gens du club Rideau. "Ce n'est plus là du sport, mais de la brutalité et de la sauvagerie", conclut le Droit. Cela trahit la part des prétendus amateurs d'Ottawa et de leurs amis un esprit qui n'a rien de sportif, de loyal ni d'honnête. Dans les sports comme ailleurs les mauvais perdants sont de mauvais joueurs. De tels actes de brutalité ont trop souvent lieu dans les rencontres sportives.

G. P.

Au Canadian Club

M. John-W. Dafoe

Ce journaliste de Winnipeg prévoit un brillant avenir pour le Canada — Nous commandons les routes aériennes entre l'Europe, l'Amérique et l'Asie

D'habitude et à condition que l'on ait un tant soit peu d'imagination, on se fait d'avance une idée de la topographie des pays que l'on n'a pas encore vus, de la personne physique de gens que l'on connaît de réputation, mais que l'on n'a jamais rencontrés. S'il arrive que l'on visite ces mêmes pays, que l'on approche ces mêmes gens, l'idée préconçue correspond rarement à la réalité. C'est une expérience qu'à tout le monde il est donné de faire.

Ainsi je m'étais toujours imaginé que le colonel Amery, dont le moi-

dre discours n'embrasse jamais moins que tout l'Empire britannique, autant dire le globe, puisse sur cet empire le soleil ne se couche jamais, était un géant, un colosse. Or, il y a deux ans, il m'a été donné de découvrir un colonel Amery de si petite taille que je me suis demandé comment il avait bien pu devenir colonel.

Le cas Amery, en ce qui me concerne, c'est l'expérience ordinaire: l'imagination m'avait bel et bien conduit aux antipodes de la réalité. Il n'en est pas toujours ainsi. Je viens de le constater.

Hier midi, au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal, j'ai vu un M. John-W. Dafoe, journaliste canadien de grande réputation, directeur de la Manitoba Free Press, à peu près tel, physiquement, que je me l'étais d'avance représenté: de forte stature, carré d'épaules, au port imposant. C'est tout à fait le type du Westerner. Son chef aux cheveux d'un blond bronzé — la moustache est d'un blond bien plus pâle — appelle le Stampede Hat.

Voilà pour le physique. Quant au reste, M. Dafoe étant journaliste, je ne m'étais pas imaginé qu'il pût être un grand orateur. L'art oratoire et le métier de journaliste ne vont pas souvent de pair. M. Dafoe parle convenablement, mais pas plus. Il a le mérite de ne pas être obligé de lire un texte, mais son débit ne s'en trouve guère amélioré.

* * *

Sa causerie d'hier midi, qu'il avait intitulée: *New Factors in Canadian Development*, s'offrait comme une sorte de pot-pourri. Il a parlé d'abord du sentiment canadien et du nationalisme et ensuite de l'avenir des provinces de l'Ouest, particulièrement de l'Ouest par suite de l'ouverture de nouvelles voies de communication tant maritimes qu'aériennes. M. Dafoe prévoit que le Canada, le nord canadien prendra de plus en plus d'importance à mesure que l'aviation progressera.

Il y a quelque chose de changé, dit-il, dans le sentiment canadien. On sent au moins rendu au point que tout le monde admet que chacun a le droit de faire entendre son opinion. Il y a quelques années, le Canadian Club de Winnipeg avait l'intention d'inviter M. Henri Bourassa à prononcer une conférence. Les directeurs du club se demandaient cependant si l'invitation de lui réserver un auditoire attentif. M. Bourassa a parlé devant une salle comble. Tous ces gens n'ont sûrement pas accepté ses vues, mais tous l'ont écouté. C'est à peu près la même chose dans toutes les autres villes du pays. Les Canadian Clubs sont en train de devenir des tribunes où le sentiment canadien peut se faire entendre dans toute sa diversité.

M. Dafoe constate qu'à bien d'autres signes, il est évident que le Canada a cessé d'être un grand garçon, qu'il a grandi, atteint sa majorité et qu'il peut se conduire comme un homme. A ce stade de ce développement, il n'est que naturel que l'esprit national se manifeste. Tous les groupes de Canadiens commencent à saisir l'importance d'une communauté d'intérêt et d'aspirations. Les groupes sont constitués par la religion, la langue, la race, mais tous ces groupes se trouvent maintenant un dénominateur commun: notre avenir et nos destinées.

Il a fallu du temps pour en arriver là, mais nous y sommes parvenus. Les Canadiens ont fini par comprendre que le vrai nationalisme doit pouvoir s'accommoder d'un régionalisme ou d'un sectionalisme raisonnable. Le Canada étant une fédération, une politique ne saurait être vraiment nationale si elle ne reçoit l'appui de toutes les parties à la fédération. Chaque région, chaque groupe ont le droit de chercher à déterminer la politique qui les concerne en autant que cette politique ne soit pas préjudiciable à l'économie générale du pays.

C'est ainsi que les Provinces Maritimes ont obtenu récemment le redressement de certains de leurs griefs, que les provinces de l'Ouest ont fait établir des taux statutaires pour le transport de certaines marchandises essentielles à la production agricole et construire le chemin de fer de la baie d'Hudson.

En un demi-siècle, quel changement de mentalité tout de même. Autrefois, les premiers occupants de l'Ouest étaient disposés à prendre les armes pour empêcher la construction d'une voie ferrée à travers leur pays. Aujourd'hui l'Ouest réclame et obtient des chemins de fer. On a enfin compris que le progrès d'une partie du pays fait le progrès de tout le pays.

La construction du canal de Panama a fait perdre à Winnipeg une bonne part de son commerce. Par ailleurs l'Ouest des prairies devait en profiter et l'ouverture de cette nouvelle voie lui a valu un accroissement de population et de production. De la même façon, la région de la Rivière la Paix verra se doubler et se quadrupler sa population dès qu'on lui aura ménagé une sortie vers le Pacifique. Et tout le Canada en bénéficiera.

Washington, Londres et Paris envoient des notes à Nankin et à Moscou

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne rappellent aux gouvernements russe et chinois les engagements pris par le pacte Briand-Kellogg — Le Japon n'ose pas intervenir

WASHINGTON, 3. (S.P.A.) — De Washington, Londres et Paris sont parties des notes aux gouvernements de Moscou et de Nankin rappelant à chacun l'engagement qu'ils ont pris par le traité Kellogg-Briand de renoncer à la guerre comme instrument de politique et disant que le respect que leur porteront les autres pays dépend largement de l'exécution de cet engagement.

Washington a pris l'initiative de demander à tous les signataires et adhérents du traité Kellogg-Briand d'insister auprès de la Russie et de la Chine pour qu'elles règlent pacifiquement leur conflit au sujet du chemin de fer de la Chine orientale. La réponse des nations auxquelles la requête a été faite a été spontanée.

Le Japon toutefois s'y est refusé. A Tokio, une déclaration officielle publiée aujourd'hui dit que le gouvernement japonais n'a pas l'intention de répondre au projet. A cause de sa proximité des hostilités, croit le Japon, une telle action serait interprétée par les Chinois comme une intervention en leur faveur et nuirait aux chances de paix.

De plus on a dit que le Japon, bien que ne voyant pas d'objection à ce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne envoient des notes, considère cette attitude comme non nécessaire étant donné que le gouvernement provincial mandchou et l'Union soviétique négocient directement.

route est courte pour passer d'un continent à l'autre. Le nord canadien va devenir logiquement la route aérienne entre l'Europe et l'Asie. Il appartiendra à l'aéroplane non pas d'ouvrir, c'est fait, mais de rendre pratique le passage de l'Ouest, ce fameux passage que la Grande Bretagne et d'autres nations européennes ont vraiment cherché pendant des siècles.

On peut dire que le passage de l'Ouest est ouvert. Les premiers envois de céréales ont été faits de Churchill à Liverpool. D'ici deux ans, le port de Churchill sera en pleine opération et le trajet vers l'Europe, par cette route, sera considérablement raccourci. Des différents points de l'Ouest il ne faudra pas plus de temps pour transporter des céréales à Churchill qu'à Fort-William. Mais pour se rendre à Liverpool la distance n'est pas plus grande en partant de Churchill qu'en partant de Montréal. La nouvelle voie évite le trajet par rail ou par bateau entre Fort-William et Montréal.

Mais ce raccourcissement est encore bien plus important dans le cas des voies de transport aérien. Toutes les routes aériennes du nord passeront forcément par le Canada et non par les Etats-Unis. Les grandes voies intercontinentales passeront le plus au nord possible afin d'abréger la distance. De New-York à Pékin ou à Tokio, par exemple, on n'ira pas par San Francisco mais par Nome, Alaska, en passant par le Canada. C'est ainsi que Winnipeg a des chances de devenir, dans le sens nord-sud, un point de jonction. En allant vers l'Europe, les voies aériennes établiront des relais au Groenland et en Islande. Churchill a donc la perspective de devenir un grand port aérien en même temps qu'un grand port maritime.

Le nord canadien ne fait que commencer à s'ouvrir et déjà l'aviation semble lui assurer un avenir merveilleux. S'imaginer-t-on ce que cela peut représenter non seulement pour ces régions nouvelles mais pour tout le Canada? Notre pays se trouvera en contact direct avec le monde entier.

L'ouverture des routes du nord signifiera-t-elle la ruine de Montréal? Absolument pas. Le port de Montréal gardera son importance. Le nord du Canada se peuplera et les anciennes régions resteront ce qu'elles sont ou plutôt elles profiteront de la prospérité des régions nouvelles.

Laurier avait prédit que le 20ème siècle serait celui du Canada. C'était plus qu'une prédiction, une prévision.

Emile BENOIST

Les concerts

CORTOT-THIBAUD

Alfred Cortot, Jacques Thibaud, deux astres en conjonction dont l'un n'éclipse pas l'autre, mais qui joignent leur lumière et leur chaleur et les centuplent l'une et l'autre. Aussi quels applaudissements enthousiastes les ont remerciés de la rare jouissance d'art qu'ils nous ont procurée. C'est plus à eux qu'à nous-mêmes qu'on a manifesté l'admiration, mais leur programme n'en possédait pas moins une évidente valeur. Deux sonates étaient inscrites: une en la majeur de Brahms, une de Gabriel Fauré et la *Havanna* de Saint-Saëns fut remplacée par la Sonate de Debussy. Hélas! pour celle-ci et pour ceux qui avaient demandé le changement, qu'elle parut mièvre et exsangue dans sa distinction entre la froide, mais solide et laire architecture de Brahms et la passion hautaine de Fauré.

Séparément, M. Jacques Thibaud joua une *Danse Espagnole*, à lui dédiée, de Granados, une délicieuse et presque contemporaine *Sieltienne* de de Paradis, qui vivait au 18ème siècle, et l'émouvante *Vita Breve* de Manuel de Falla; M. Alfred Cortot donna le *Children's Corner* de Debussy. Puis ce furent, à tous les deux, des rappels enthousiastes, insistants, auxquels ils répondirent avec une bonne grâce qui valut à l'auditoire une bonne demi-heure de plus d'enchantement. M. Thibaud, après d'autres pièces, dut répéter la *Vita Breve* et M. Cortot donna de l'*Etude en forme de Valse* de Saint-Saëns une prestigieuse exécution.

A quoi bon ajouter que dans la sonate le pianiste et le violoniste abolissent leur individualité pour ne plus faire qu'un irrécusablement? Ils ne seraient plus les grands artistes qu'ils sont, s'ils ne le faisaient pas.

Notons pour finir l'excellent pianiste Janopoulo qui accompagnait M. Thibaud; il le mérite, ne fût-ce que pour ne s'être pas cantonné dans le rôle amorphe qu'exigent trop souvent de leurs accompagnateurs certains artistes.

Frédéric PELLETIER

La convention libérale dans la Beauce

Québec, 3. (D. N. C.) — La convention libérale pour le choix d'un candidat à l'élection de la Beauce qui se tiendra le 16 décembre a lieu cet après-midi à Saint-Georges. MM. Béland, Paradis et Laferté y assisteront.

Les aspirants à la succession de M. Hugues Fortier sont MM. Léonce Cliché et P. H. Bouffard, de Saint-Joseph et Edouard Fortin, directeur de l'*Eclairateur*, de Beauceville.

Candidat conservateur élu en Angleterre

Warwick, Angleterre, 3 (S.P.A.) — Sir Arthur Steel-Maitland, ancien ministre conservateur du travail, a été élu dans Tamworth hier contre le candidat travailliste George Horwill. La majorité de sir Arthur est de 7,736.

Mutinerie à Pukéou

Nankin, 3. (S. P. A.) — Un détachement de troupes nationalistes de la 24e division s'est mutiné à Pukéou. Ils ont pillé la ville avant l'arrivée des soldats du gouvernement qui les ont délogés.

La démission du magistrat P.-A. Choquette

Québec, 3. (D. N. C.) — M. P. A. Choquette, ancien juge de la Cour supérieure et ancien sénateur, va résigner, cette semaine même, ses fonctions de magistrat à la Cour des Sessions. Il serait remplacé par M. Arthur Fitzpatrick, substitut du procureur général.

Québec construira un grand réservoir

Québec, 3. (D. N. C.) — Le comité des amendements à la charte a approuvé l'emprunt d'un million pour l'aménagement d'un immense réservoir sur les hauteurs de la ville.

UNE ALLOCUTION DE S. S. PIE XI

UN REPROCHES A LA PRESSE
LE PLUS DIFFICILE AUX
JOURNAUX CATHOLIQUES
ITALIE DE TRAITER DES IN-
TERETS DE LA RELIGION, DE-
CLARE SA SAINTETE

Cité Vaticane, 3. (S.P.A.) — D'après l'*Osservatore Romano*, Sa Sainteté Pie XI, dans un discours aux cardinaux de Rome, hier, a vivement reproché à la presse catholique sa manière de discuter des sujets touchant au catholicisme et a déploré qu'il soit de plus en plus difficile aux journaux catholiques d'Italie de traiter des intérêts de la religion.

Il devient de plus en plus difficile, a-t-il le Souverain Pontife, même pour les plus modestes des journaux catholiques d'Italie, d'écrire au sujet du Pape et de défendre les prérogatives et les droits que lui ont reconnus les traités de Latran.

Si la signature des accords du Latran, le 11 février, a été une occasion de grande joie, ce qui se passe maintenant n'est pas, a continué le Souverain Pontife. Et il ne nous faudra pas beaucoup de mots pour le décrire, parce que peu de mots suffisent à qui écoute. Le Souverain Pontife a ensuite dit que de récentes publications fascistes, au sujet de l'Eglise et de l'Etat, ont atteint le sommet de l'indiscrétion et de l'impolitesse et qu'il a fait à leur sujet les représentations les plus énergiques. Le Souverain Pontife faisait clairement allusion à un article du député Lando Ferretti, chef du bureau de presse du gouvernement, qu'un communiqué officiel subséquent du bureau de presse même qualifiait de non autorisé. L'article portait sur la politique religieuse de Mussolini, gardant pour l'Etat le droit d'éduquer la jeunesse et sur d'autres thèses fascistes énoncées dans des discours du premier ministre le printemps et l'été derniers.

Nous devons dire, a continué le Souverain Pontife, qu'on nous a répondu que ces publications n'ont pas été autorisées et de cela nous avons la confirmation la plus autorisée. Nous consentons à prendre note de tout cela mais nous désirons aussi noter que ces publications n'ont pas été désapprouvées.

Vous savez tous combien il est difficile — pour ne pas dire impossible — pour le plus modeste journal d'action catholique ou de vie catholique, rédigés par les fils de braves gens dont on n'a rien à craindre, de faire quelque allusion aussi utile que ce soit aux accords du Latran et d'exprimer la pensée du Pape, laquelle a été si clairement et si souvent exprimée. Si la presse à caractères métalliques ne peut pas faire ce bien à la société et à l'Eglise, la presse à caractères vivants doit intervenir. C'est votre ouvrage, votre apostolat, votre action.

En terminant, le Souverain Pontife a dit que les bons catholiques ne doivent perdre aucune occasion de parler pour la défense des droits de l'Eglise et que pour être avec Jésus-Christ, il faut être d'esprit, de cœur et d'actions avec le Pape et avec l'Eglise.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

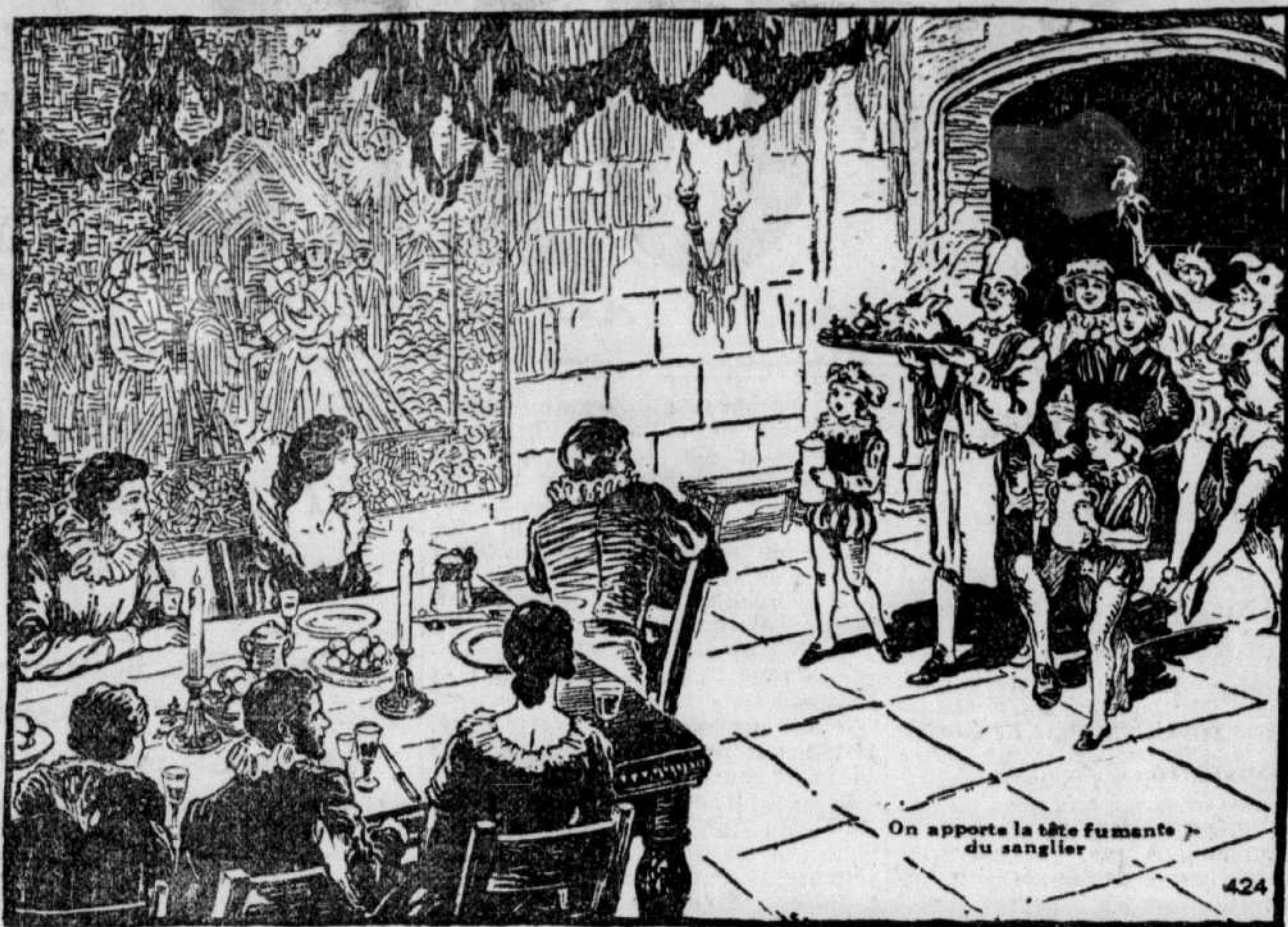
Nécrologie

BINET. — A Montréal, le 30, à 73 ans, Eugène Binet, épouse de Pierre Binet.
BLAIN. — A Verdun, le 29, Mme veuve Henri Blain, née Rose-Anne Berthelot.
BRODEUR. — Mlle Arzelle Brodeur, épouse de feu l'hon. L.-P. Brodeur, le 30.
BRUNET. — A Montréal, le 29, Mme veuve Henri Brunet, née Rose-Anne Berthelot.
DAGENAIS. — A Cap Saint-Martin, le 30, à 38 ans, Caroline Dagenais, épouse de Grégoire Dagenais.
DUPONT. — Le 1er, M. Avila Dupont.
GAUTHIER. — A Montréal, le 30, à 81 ans, Edmond Gauthier.
GAGNON. — A Saint-Léonard de Port Maurice, le 30, à 72 ans, Thomas Gagnon, de Moose-Jaw, Sask.
GRENIER. — A Montréal, le 1er, à 35 ans, Albert Grenier.
GUERON. — A Montréal, le 30, à 78 ans, Victoria Guéron, épouse de feu Euclide Guéron.
HEBERT. — A Woonsocket, R. I., le 1er, à 66 ans, Maurice Hébert.
HOWARD. — A l'hôpital Royal Victoria, le 30, William Henry Howard, le 30.
LAJUNESSE. — A Montréal, le 30, à 71 ans, Marie-Louise Laporte, épouse de feu J. Lajunesse.
LAROSE. — A Belœil, le 1er, à 28 ans, Melix Larose, fils.
LAUREN. — Village Sainte-Dorothée, le 29, à 41 ans, Lucille Laurin, fille de Ferdinand Laurin et de dame Clémence Laurin.
LESPERANCE. — A l'hôpital de Cartierville, le 30, à 64 ans, Robertine Lesperance, épouse de feu Théophile Lesperance.
MAJOR-SARAUIT. — A Ville Saint-Laurent, le 30, à 67 ans, dame Emile Major, née Delphine Sarauit, épouse en premières noces de feu L.-N. Poitras.
MORISSETTE. — A Montréal, le 1er, à 35 ans, Mme Joseph Morissette, née Annette Landry.
NADEAU. — A Montréal, le 1er, à 75 ans, Josephine Nadeau, épouse de Delphis Thibault.
PARENT. — A Montréal, le 1er, à 27 ans, Blanche, fille d'Ernest Parent et d'Elise Vallancourt.
PLOUFFE. — A Bord-du-Plouffe, le 1er, à 74 ans, M. Martin Plouffe.
POISSANT. — A Montréal, le 1er, à 18 ans, Marie-Anthony Poissant, fille de feu Wilfrid Poissant et de Marie-Louise Lefebvre.
THERIEN. — A Montréal, le 30, à 71 ans, Moïse Thérien.
VAILLANT. — A Montréal, le 2, à 86 ans, Henri Vaillant.
VIAU. — A Ville Saint-Pierre, le 1er, à 60 ans, Tréfié Viau.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
362, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance
Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Notrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
Sympathique Service
2630, Notre-Dame Ouest

Prochains Festivals du C. P. R. à Victoria



Le grand Festival de Noël organisé à Victoria, C.B. l'an dernier, sous les auspices du Pacifique Canadien, sera répété cette année sur une plus grande échelle encore, à l'hôtel "Empress", qui possède cette compagnie dans la ville-jardin de la Côte du Pacifique. Ceux qui, l'an dernier, furent témoins des représentations données au cours du Festival de Noël, se rappelleront sans doute l'émotion qui gagna l'auditoire réuni dans la vaste salle des concerts lorsque le maître d'hôtel, revêtu d'une livrée séculaire, fit son apparition sur la scène portant sur un plateau la tête fumante d'un sanglier. Le maître-queue était précédé de potes pages et suivi de ses aides et de ménestrels, revêtus de costumes du temps de la reine Elisabeth. Puis fut traînée dans le foyer la traditionnelle bûche de Noël et les joyeux convives, réunis autour de la table du festin, firent bonne chère. On reconstruisit aussi la scène de la Nativité, des pièces de Dickens furent interprétées et des chants de Noël chantés, sous la direction personnelle du lieutenant-gouverneur de la province, en face des édifices parlementaires.

De l'avis d'un témoin oculaire de ces fêtes mémorables, qui durent une semaine, on se serait cru à l'époque des vieux Noël d'autan.

Cette année encore, le Pacifique Canadien a décidé de répéter ces scènes du bon vieux temps, qui furent si appréciées l'an dernier. Un autre Festival de Noël aura donc lieu à Victoria du 22 au 30 décembre prochain et l'on prévoit que le succès dépassera encore celui de la manifestation de 1928.

Quinze jours plus tard, aura lieu le Festival de Musique de Mer, qui se tiendra aussi à l'hôtel "Empress" de Victoria. Ce festival, qui se déroulera à Vancouver en janvier dernier, sera une répétition des représentations populaires qui furent alors données, telles que "L'Ordre de Bon Temps", comprenant des chants de marins chantés du temps de Samuel de Champlain, et "Hound for the Rio Grande", un opéra-ballet de Frederick William Wallace. On y sera aussi témoin d'autres attractions, avec artistes et chœurs de premier ordre dirigés par M. Harold Eustace Key, directeur de la Musique au Pacifique Canadien.

On apporte la tête fumante du sanglier



Les Voyages Hone
annoncent leur
3e croisière annuelle en
MEDITERRANEE
Avec visite de la
Terre Sainte
Départ de New-York le
12 FEVRIER 1930
par le luxueux paquebot
FRANCE, de la Cie Gle
Transatlantique.

La Palestine et la Syrie
en automobiles particulières
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser sans retard aux
Directeurs et Organisateurs:

Les Voyages Hone
55, rue ST-JACQUES Ouest
MONTREAL

PETITE VIE DES SAINTS

3 DECEMBRE — SAINT FRANÇOIS
XAVIER, apôtre des Indes et du Japon.

François naquit le 7 août 1506 au château fort de Xavier, dont on lui destinait le fief. Comme ses frères, il devait suivre la carrière des armes, mais, à cause de ses remarquables dispositions pour les lettres, sa famille l'envoya, à dix-huit ans, étudier à l'Université de Paris.

Reçu maître ès-arts en 1529, il fut appelé à la chaire de philosophie. L'orgueil, plus à redouter pour François que les plaisirs des sens, se glissa dans ce cœur de vingt-trois ans. Saint Ignace de Loyola, alors étudiant, se servit de la vanité de Xavier pour lui inspirer le goût des choses célestes, en lui répétant souvent ces paroles: *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*

Xavier se convertit et devint un des premiers compagnons d'Ignace. Il fut un des neuf premiers membres de la Compagnie de Jésus qui firent leurs vœux dans l'église de Montmartre, le 15 août 1534.

Jean III, roi du Portugal, ayant demandé des missionnaires pour les Indes orientales, Xavier fut destiné à cette glorieuse entreprise. Il convertit à la foi des peuples innombrables, ensevelis jusque là dans les ténèbres du paganisme. Outre les Indiens, les Brahmanes et les Malabars, il porta la lumière de l'Evangile aux Paravass, aux Malais et aux habitants du Japon, avec des travaux incroyables, et confirma ses prédications par un grand nombre de miracles.

Enfin, dans le temps qu'il se préparait à passer en Chine, il mourut dans l'île de Sancian, âgé de quarante-six ans, le 2 décembre 1552.

A Longueuil

Le conseil municipal de Longueuil a tenu hier soir son assemblée régulière sous la présidence de M. Téléphone Narbonne, maire-suppléant. M. le maire Brail est venu après la séance pour assister aux réunions de comité. Le conseil a décidé de demander à la Commission de transport de la rive sud d'insister pour obtenir une rampe au nouveau pont.

La liste officielle des électeurs a été présentée au conseil, hier soir. Les contribuables auront quinze jours pour formuler leurs plaintes par écrit.

MM. les échevins Gareau, Taylor et Dubuc étaient présents.

sistait de 332,000 truites Loch Leven réparties dans les tributaires de la rivière Red Deer; 391,000 truites Rainbow placées dans les cours d'eau de la vallée Yoho et les cours d'eau de l'Alberta au sud-ouest de Calgary; 1,112,000 truites Cutthroat distribuées dans les cours d'eau du parc des Rocheuses; 49,000 truites saumonées, dans le lac Minnewanka; 43,800 truites brunes dans la rivière Chambers et 670,000 dorés répartis entre les lacs Gull et Sylvan. Le pêche s'est grandement amélioré sur les cours d'eau du parc National des Rocheuses surtout depuis quelques années, grâce à la politique de repeuplement adoptée par le gouvernement.

Les élections municipales à Ottawa

Ottawa, 3 (D.N.C.) — Les élections municipales ont eu lieu hier à Ottawa. Le nouveau maire, élu par acclamation, est M. Frank Plant. Dans le bureau des commissaires, il y a un Canadien français sur quatre membres, M. Frank Larue, sur 22 échevins, il y en a sept de langue française. MM. A.-W. Desjardins, Eric Query, A. Bélanger et W. Saint-Aubin.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HARBOUR 1241).

Bruyère française faite à Londres
Avec étui et bouquin en ambre
\$7.50
Avec sac en chamoi-
sette et bouquin en
vulcanite.
\$3.50
Tout de première qualité.
Chez les marchands ou par la poste.
Indiquer la forme et la longueur désirées.
E.-N. Cusson, 7062 St-Denis, Montréal
Chic cadeau pour un fumeur.

"BOUSQUET" DECEMBRE

PIERRE DU MOIS: LA TURQUOISE.
ORIGINE: La Perse.
COULEUR: Bleu clair ou bleu verdâtre.
COMPOSITION CHIMIQUE: Phosphate d'alumine.
SYMBOLISME: Espérance, courage.
QUALITES ET VERTUS LEGENDAIRES: La réussite en amour. On ne lui connaît pas de vertu curative.
La TURQUOISE est la pierre du samedi et de la cinquième heure de la nuit. La TURQUOISE se porte aussi par les personnes qui ont la lettre T comme première lettre de leur prénom.
ANGE DU MOIS: Humiel.
SA PIERRE: L'aigle-marine.
APOTRE DU MOIS: Saint Thomas.
SA PIERRE: Béril.
FLEUR DU MOIS: Le houx.
Le LAPIS-LAZULI est aussi pierre du mois de décembre.
ORIGINE: Sibérie, Thibet et Chine.
COULEUR: Bleu intense.
COMPOSITION CHIMIQUE: Silicate d'alumine et de soufre.
SYMBOLISME: Sérénité.
Le LAPIS-LAZULI est la pierre de la quatrième heure de la nuit. Le LAPIS-LAZULI se porte par les personnes qui ont L comme première lettre de leur prénom, en particulier par les Louise et les Léon.

Scott & Bousquet frs Limitée
Diamant Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie
921, rue St-Catherine Est
Succursale: 6562, rue St-Hubert Montréal.

Le remède est trouvé

La faiblesse du Sphincter est généralement cause de l'incontinence d'urine.

Le Sphincter est un petit muscle qui contrôle l'urine dans la vessie. Du relâchement ou de la faiblesse de ce muscle dépendra l'écoulement involontaire des urines.

La SPHINCTERINE, par sa composition, agit directement sur ce muscle; elle le stimule, le renforce et le rend apte à remplir normalement sa fonction. Rien de surprenant que très souvent, dès les premières doses, on obtienne un résultat complet. Ce remède est tout à fait inoffensif et peut être donné à tout âge de l'enfant.

Les pensionnats et les hospices s'emparent avec succès. Les adultes qui sont atteints de cette maladie tirent de grands avantages de ce traitement. En vente dans toutes les pharmacies au prix minimum de \$2.00 pour un traitement d'un mois.

SPHINCTERINE

Contre l'incontinence d'urine.

Distributeur pour le Canada:

FARLEY-MYERS LIMITED
MONTREAL

Café St-Jacques

415, RUE STE-CATHERINE EST
(près St-Denis)
**LE PLUS GRAND
LE PLUS LUXUEUX**

RESTAURANT

à prix populaire

(Cuisine Canadienne)

Table d'hôte: 40¢

Avec bière ou vin: 50¢

et à la carte

MUSIQUE

Pour banquets, réceptions, mariages, etc., dans nos salles ou en dehors.

Appelez Harbour 1633

Notre bandage herniaire

vous donnera entière satisfaction. Demandez notre questionnaire sur la hernie.

Assortiment complet de bandages herniaires, ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc. Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité. Chaises pour invalides à vendre ou à louer.

C. MARTIN

48 et 50 Est rue Craig

Tél. Harbour 3727 - Dépt DE

"FOYER-ROMANS"

"Cette collection a sa place parmi les meilleures publications destinées aux familles" — Revue des Lectures (abbé Beilém) —
Éléments petits volumes, sous couverture en 3 couleurs.

Un nouveau volume paraît chaque mois.

L'unité: 15 sous franco — La douzaine: \$1.50.

Les 112 titres — Au comptoir \$9.00
Par la Poste — province de Québec 10.00
(Ontario) 10.50
(Manitoba) 11.00
(Saskatchewan) 11.50
(Alberta) 12.00

Les 6 premiers numéros sont

1. *Armes fortes*, par Oscar de Frenzy.
2. *La dette de l'orphelin*, par Paul Féval, fils.
3. *Pascale*, par Berthe de Puybusque.
4. *Mariage idéal*, par Clément d'Othe.
5. *Le chemin de longue étude*, par F. O'Neill.
6. *Qui?* par Pierre Gourdon.
7. *Le coffret Byzantin*, par Lionel de Movet.
8. *Enes-Houssa*, par Salva du Béa.
9. *Le fils de Sténio Morelli*, par Edmond Cos.
10. *L'ancêtre au port*, par Jean Guy.
11. *Le comte Ramane*, par Antony Dreyer.
12. *Nadette*, par Marie Thierry.
13. *La gardienne du seuil*, par Jeanne Coulomb.
14. *Pour racheter*, par Henry Franz.
15. *Les demoiselles bleues*, par Mario Donal.
16. *En province*, par Pierre du Château.
17. *Douce étoile*, par Antony Dreyer.
18. *Colibri en exil*, par Florence O'Neill.
19. *Projet de tante*, par E. Mathé.
20. *Quand le bonheur passe*, par Jean Guy.
21. *La Griffe du destin*, par Lionel de Movet.
22. *Mademoiselle Millions*, par Mary Floran.
23. *La réfugiée*, par Pierre Gourdon.
24. *Vers l'honneur*, par M. La Bruyère.
25. *L'héritier de Saint-Blaise*, par O. de Frenzy.
26. *Pour le Foyer*, par Claude Bellecombe.
27. *L'Araignée file*, par Mario Donal.
28. *Labeur sans gloire*, par B. de Puybusque.
29. *La Croix du Grand Maître*, par G. de Weede.
30. *Revanche*, par la baronne d'Orsan.
31. *Les Abysses*, par Andrée Vertiol.
32. *Pour Micheline*, par Henry Franz.
33. *La Maison Grise*, par Philine Burnet.
34. *Honneur pour l'honneur*, par Marie Stéphanie.
35. *Loin de l'Aleluia*, par I. Dan-téan.
36. *L'Homme chez les Pantins*, par G. de Weede.
37. *Chiffon*, par Pierre de Saxe.
38. *Le Coeur s'éveille*, par Mme Charles Péronnet.
39. *Petite étoile*, par Henry Friz.
40. *Jusqu'à la Mort*, par Mona Donal.
41. *Les Haudry*, par Andrée Vertiol.
42. *Marthe et Marie*, par Pierre du Château.
43. *Gilbert Darame*, par G. du Bourg.
44. *Sœur d'Adoption*, par Henry Franz.
45. *Le Jardinier de la rue du Silence*, par Z. Fleuriot.
46. *Les Pupilles de Madeleine*, par M. de Harcourt.
47. *Tiers de Pérennité*, par Ro-sain Le Monnier.
48. *Farfadet*, par Pierre du Château.
49. *L'Indissoluble*, par Mme Charles Péronnet.
50. *La Pupille de N. D.*, par Mario Donal.
51. *Une chaîne invisible*, par Z. Fleuriot.
52. *Le Secret du Muet*, par J. R. Le Monnier.
53. *Un Ange*, par M. de Wailly.
54. *Le testament de papa sucre*, par Laure Duchatel.
55. *Coeur de Gentilhomme*, par France Bernard.
56. *Le Roman de Mayotte*, par J. Grandchamp.
57. *En Aragon*, par G. d'Ablandcourt et P. Gauries.
58. *Les Deux Robes*, par Berthe de Puybusque.
59. *Le Thabor*, par la Baronne d'Orsan.
60. *Noblesse oblige*, par la Baronne S. de Bourd.
61. *La Dame en vert*, par Mario Donal.
62. *L'assassin double*, par Gaspard de Weede.
63. *Trop belle*, par Marthe Riel.
64. *Un Eclair dans la Nuit*, par G. d'Ablandcourt.
65. *Conquête*, par Marie Stéphanie.
66. *Au Bonheur par les durs Sentiers*, par Péronnet.
67. *Arme de Traque*, par Z. Fleuriot.
68. *Les Fiertés de Rosenn*, par la Baronne S. de Bourd.
69. *La Belle aux Dollars*, par Mario Donal.
70. *L'épreuve de Paule*, par M. de Harcourt.
71. *Par le Creuset*, par Gati de Saillans.
72. *Mademoiselles d'Arlo*, par Cl. Bellecombe.
73. *Le Souhait d'Andréas*, par J. R. Le Monnier.
74. *L'Esclavage*, par Mary Floran.
75. *L'Héritage de Claire*, par Mme Ch. Péronnet.
76. *L'Amour vrai*, par Laure Duchatel.
77. *La Belle et la Bête*, par Mario Donal.
78. *Les Millions de l'Oncle Pierre*, par M. de Harcourt.
79. *L'Affaire du train 41*, par G. de Weede.
80. *Les Fiancés d'Ascona*, par Elisabeth Bastien.
81. *Des Petits qui furent Grands*, par A. Barthe.
82. *Les Héritiers de Castelmajor*, par Philine Burnet.
83. *Le Mystère de Saint-Guénolé*, par Claire de Ville.
84. *Le Pays des Ancêtres*, par Jacques Grandchamp.
85. *L'Héritage du Malgache*, par J. R. Le Monnier.
86. *La Clef d'Or*, par Zénaide Fleuriot.
87. *Eux et Nous*, par Pierre Gourdon.
88. *Marcel Giller*, par Laure Duchatel.
89. *Le Martyre d'un patriote*, par Mario Donal.
90. *Maitre Beaujourn*, par M. de Harcourt.
91. *Le Mariage de Servanne*, par Marie Stéphanie.
92. *La Maison du Mensonge*, par Roger Dombre et Ch. Péronnet.
93. *Expédition*, par France Bernard.
94. *Rachel, Fille de Sion*, par E. Bastien.
95. *Vie pour Vie, Ame pour Ame*, par J. Dantéan.
96. *L'Erreur de Mme de Fervières*, par Mme Phébert.
97. *L'Âme du Passé*, par Guy Henriot.
98. *Fleur n'a qu'un temps*, par Jean Jégo.
99. *La Famille Duchatel*, par Zénaide Fleuriot.
100. *L'Inutile Route*, par M. La Bruyère.
101. *Le Solitaire*, par O'Nevés.
102. *La Bête Hombred*, par B. de Puybusque.
103. *Liseron*, par M. Lythe.
104. *Le Mystère de Castel-Flore*, par C. Phébert.
105. *La Vierge aux Fleurs*, par Mario Donal.
106. *Petite Rose*, par Claire de Ville.
107. *Un drame au Caucase*, par Léon Lamby.
108. *Oiseau de joie*, par Made Jade et G. Verdant.
109. *Monique*, par Zénaide Fleuriot.
110. *Les Voix du Soir*, par Made Jade et G. Verdant.
111. *Coeur de Femme*, par Claire de Ville.
112. *De la Coiffe aux lèvres*, par la Baronne S. de Bourd.

Service de Librairie du Devoir
430, Notre-Dame Est
Montréal

LA CHAUSSURE CANADIENNE

ANNEE DE PRODUCTION MOYENNE. — LES AFFAIRES ONT REPRIS DANS LES DERNIERS MOIS DE L'ANNEE. ANNONCE M. BLACHFORD. — LES CHAUSSURES DE QUALITE SONT EN PLUS GRANDE DEMANDE. — LES IMPORTATIONS — COOPERATION DE TOUS.

Le congrès de l'association des Manufacturiers de Chaussures du Canada s'est ouvert ce matin à l'hôtel Windsor. Le président de l'association M. Georges A. Blachford, de Toronto, a ouvert le congrès et dans son discours de bienvenue, il a passé en revue les problèmes particuliers à l'industrie canadienne de la chaussure.

M. GEORGE A. BLACHFORD
L'année écoulée n'a amené aucun développement dans l'industrie canadienne de la chaussure, déclare en commençant le président de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada. Ce fut une année de production moyenne, avec beaucoup de concurrence entre manufacturiers pour l'obtention des commandes offertes sur le marché canadien. La production a diminué au début de l'année, mais les affaires ont repris dans les derniers mois et la production totale n'est guère inférieure à celle de l'année 1928.

Un fait important à noter, c'est que les commandes augmentent pour les chaussures de première qualité. C'est une preuve que la chaussure canadienne se compare avantageusement à toute autre pour la qualité du matériel employé et la bonne confection.

Alors pourquoi le problème des importations de chaussures subside-t-il toujours? se demande M. Blachford. Durant l'année, on a continué à importer des États-Unis, des chaussures pour femmes, et du Royaume Uni, des chaussures pour hommes. La plupart du temps ces chaussures sont de qualité inférieure aux chaussures canadiennes qui se vendent le même prix. On devrait comprendre que la concurrence entre les manufacturiers canadiens est déjà assez forte pour être une protection suffisante pour le consommateur sans avoir recours aux importations.

M. Blachford passe ensuite en revue les principes, sur lesquels les détaillants en chaussures doivent s'appuyer pour faire face à la concurrence. Il insiste surtout sur le fait qu'il est dans leur intérêt de suivre les méthodes modernes de ventes et de distribution. Les manufacturiers sont obligés de restreindre le crédit à leurs acheteurs et ils tiennent compte de tous ces facteurs qui assurent le remboursement des créances.

L'industrie canadienne de la chaussure a besoin pour surmonter les difficultés, que tous ceux qui y sont intéressés y mettent toute leur intelligence et beaucoup de travail. A cette condition on peut espérer encore de beaux jours.

M. King parlera à London, demain soir

Toronto, Ont. 3. (S. P. C.) — Le premier ministre du Canada, M. MacKenzie King, qui parlera à London, mercredi soir, traitera à fond des événements politiques fédéraux, surtout en ce qui concerne l'Ontario.

Des arrangements ont été faits afin de radiodiffuser par toute la province le discours du premier ministre. L'assemblée de mercredi soir sera sous les auspices de la London Liberal Association et chaque comté de l'ouest de l'Ontario, aura ses représentants. M. King sera accompagné à London par ses ministres ontariens: M. James Macdonald, ministre du Commerce, M. J.-C. Elliott, ministre des Travaux Publics, M. Peter Heenan, ministre du travail, et M. W. D. Euler, ministre du Revenu National.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

LE "CLUB DE MAISONNEUVE" MENTIONNE LA "CANADA CEMENT" ET LA "NATIONAL CEMENT".

Le Club Ouvrier de Maisonneuve, à sa réunion d'hier soir, a discuté encore du travail du dimanche. Comme les membres n'étaient pas satisfaits d'un rapport de M. Guyon, sous-ministre du travail, à M. Taschereau, dans lequel M. Guyon disait que le dimanche est respecté à Montréal, ils ont décidé de soumettre au premier ministre leur demande de donner des noms de compagnies qui font travailler le dimanche, les cas de la Canada Cement et de la National Cement, où d'après le comité d'enquête du Club de Maisonneuve, il se fait un travail intense tous les dimanches.

On a rapporté qu'avant hier, le 1er décembre, le personnel était quasi au complet dans les usines de ces deux compagnies.

L'AUTOBUS, BOULEVARD PLE IX

Le Club Ouvrier de Maisonneuve demandera à la compagnie des Tramways d'établir un service d'autobus sur le Boulevard Ple IX, entre la rue Notre-Dame et Montréal-Nord. Le Comité exécutif sera aussi prié de donner au capitaine de police Gauvin, l'occasion de prouver ses accusations afin que le public soit exactement renseigné sur l'administration de la police et sur la protection que reçoit la population de Montréal.

Le Club ouvrier de Maisonneuve endosse la candidature de Mlle Ida St-Jean, au poste de sénateur. Les membres n'entendent pas laisser entendre par là qu'ils sont en faveur du féminisme, mais le principe de l'égalité des femmes au sénat étant établi, ils croient que Mlle Saint-Jean est l'une des femmes les mieux qualifiées pour représenter la province de Québec au sénat canadien.

On a aussi décidé que le Club Ouvrier de Maisonneuve enregistre une forte protestation contre la vente au prix de \$98,000 d'un terrain situé rue Charlevoix, et que la ville

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

La Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Satisfaire notre instinct d'activité est certainement l'une des conditions du bonheur, car le bonheur n'est pas un état fixe comme le repos. Nous sommes des êtres vivants, notre bonheur est donc de vivre et la vie est mouvement, action, effort, espérance et progrès.

Observons chez les enfants ce besoin d'activité: ce qu'ils mettent d'ardeur pour creuser un trou, élever une montagne de sable, pour aussitôt comblé ce trou et démolir cette montagne! Leur besoin de remuer, de courir, de crier, de jouer à des jeux violents, c'est toujours l'activité qui veut se dépenser.

Comme les enfants, les jeunes gens se livrent à des sports fatigants, veulent de l'imprévu et du mouvement même au prix du danger. Et les hommes sont comme les enfants et les jeunes gens. Il faut qu'ils fassent quelque chose. Dans la plus grande fortune, ils ne jouissent pas d'une vie désœuvrée, et dans la condition la plus misérable, dans le chagrin, en exil, même en prison, s'ils parviennent à s'occuper, le sentiment de leur misère s'allège.

Quand des hommes qui ont une occupation régulière sont mis à la retraite, ils ont toujours un moment de crise très pénible. Ils ne savent que faire d'eux, leur vie est vide, ils se sentent comme amoindris par leur oisiveté involontaire, ils en souffrent au point d'en être malades.

Ils ne se ressaisissent que si une occupation quelconque remplit les longues heures, autrefois consacrées au travail.

Il n'existe peut-être pas un exemple plus navrant du passage d'une activité démesurée au repos absolu que celui de Napoléon à Sainte-Hélène! Réduit à l'inaction après avoir bouleversé le monde pendant des années, consumé par le temps qu'il dévorait autrefois, comptant les heures dont il est venu à bout, puis, dans une fièvre d'agir, se levant et le jour, faisant lever sa maison, et s'épuisant à remuer de la terre jusqu'à ce que, dégoûté de ce travail inutile, il retombe sur lui-même de tout le poids de son immense tristesse!

Pour satisfaire ce besoin d'activité qui nous possède tous, à tous les âges, je ne connais que le travail, les occupations régulières et un goût, une innocente manie: les livres, une collection, la musique, les fleurs, des travaux de broderie, de tricot, etc.

Une chère vieille dame de mes amies, qui n'eut jamais d'enfant, s'occupe à coudre des layettes d'un bout de l'année à l'autre: l'armoire où elle les enfère, chacune complète et attachée par un joli galon bleu, se remplit à mesure qu'elle la vide pour les petits bébés pauvres.

Mais ne nous livrons à des occupations sédentaires que lorsque l'âge ou la santé nous y obligent. Certaines femmes font de leur jardin un lieu de délices. Semer avec soin, mettre des plantes en terre, après les avoir reçues comme des amies et dépaquetées comme de précieux trésors, les arroser, les voir pousser et fleurir, les préserver du vent ou du soleil, s'extasier sans fin du coup d'oeil, s'émerveiller des surprises, échanger des variétés avec leur voisine, voilà qui les tient à la fois occupées et amusées. Hélas! les jardins ne sont pas donnés à tout le monde.

Il est facile pour une femme qui a des loisirs de les si bien remplir que les heures lui paraissent trop courtes. Les paresseuses s'ennuient parce qu'elles le veulent bien, elles n'auraient qu'à entendre les appels de secours, lire les sollicitations des directrices d'oeuvres pour devenir si occupées que l'ennui serait chassé.

Le grand secret pour ne pas s'ennuyer, c'est de chercher le repos dans l'action, de s'occuper de soi le moins possible, de ne pas se complaire en soi pour s'apitoier sur sa solitude, ses épreuves passées et ses inquiétudes de l'avenir.

Laissons l'avenir à Dieu et quant au passé, aucun regret ne l'empêchera d'être irrévocable.

Le présent seul nous appartient et nous ne le possédons pleinement qu'en rendant notre vie utile et bienfaisante, en ne vivant pas isolée, si loin des joies et des tristesses des autres qu'elles n'existent pas pour nous.

L'instinct d'activité nous est donné par Dieu, aussi sage que bon, et c'est seulement en le laissant s'exercer que nous serons heureux.

Que les soient notre situation et notre âge, nous pouvons faire rayonner notre activité physiquement ou moralement en demeurant toujours en communion avec nos semblables: agissant pour eux quand c'est nécessaire, les consultant ou les consolant au besoin.

L'égoïsme et la paresse ont plus fait pour rendre les femmes malheureuses que les pires épreuves rencontrant leur bonté agissante et leur vaillance.

FADETTE

UNE INNOVATION DE L'ANNEE



Cette nouvelle coiffe, avec son "accroche-cœur" de cuir verni, produit, paraît-il, un effet adoucissant sur la figure. On dit que ces modèles de cuir verni seront une innovation de l'année.

A L'Hôpital Saint-Luc

LA PREMIERE COLLATION DE DIPLOMES A LIEU A CET HOPITAL — TROIS NOUVELLES INFIRMIERES

La première collation de diplômes d'infirmeries à l'hôpital Saint-Luc, depuis que cette institution opère en vertu de la Loi de l'Assistance publique, a eu lieu dans l'une des salles de l'institution ces jours derniers.

L'assistance était nombreuse et la cérémonie officielle a été suivie d'un goûter servi par les infirmières de la maison.

Trois membres du personnel de l'institution ont reçu leur diplôme. Ce sont Mesdemoiselles Emma Laberge, Emilia Chartrand et Laurette Bélanger.

M. Adrien Beaudry, président du bureau de direction de l'hôpital, présidait; il avait à ses côtés, M. le Dr Fleury, surintendant médical; M. le Dr Roméo Boucher, secrétaire du bureau médical; M. J. H. Roy, gérant; M. Léon Trépanier, secrétaire du bureau de direction; les docteurs W. Tremblay, G. Lafresnière, R. Toupin, G. Lefebvre, J. E. Mathieu, C. Denis, P. Camartin et D. Bosco; et Mlle C. Lindsay, directrice de l'Ecole des gardes-malades de l'hôpital.

Dans l'assistance on remarquait également Mesdames Fleury, Beaudry, Trépanier, Roy, Tremblay, Lafresnière, Mlle Fleury, M. et Mme W. Roy, M. et Mme A. Hotte, Mmes Yvonne Laberge, de l'Ecole ménagère de Sainte-Martine; Gabrielle Laberge, Emma Laberge, gardes-malades; Marie Marsois, Albina Vidal, E. Tessier, Vadeboncoeur, Mme et Mlle Bonnier, M. et Mme Zolaque Laberge, M. Amédée Laberge, M. René Laberge, M. J. B. Laberge, M. et Mme J. E. Beaulieu, M. A. Guilbault, M. et Mme Chartrand, M. et Mme Chevrier, Berthe Chevrier, Rose-Alma Nolin, T. LaSalle, J. Roy, M. J. P. Gagnon, Claude St-Onge, Auguste Hébert, René Gâté, J. Dubé, P. Roussel, J. St-Pierre, et P. Martin.

Après une allocution du président, M. Beaudry, au cours de laquelle il rappela les débuts de l'institution et les mérites de son personnel médical d'infirmeries, il rendit un hommage tout particulier au docteur Fleury, surintendant du bureau médical, pour son dévouement et son obstination au développement de l'hôpital. Il associa à son nom celui du gérant M. Roy dont les qualités d'homme d'affaires ont également contribué au succès de l'hôpital. M. Beaudry pria ensuite le docteur Fleury de remettre aux nouvelles diplômées leur certificat officiel.

Le docteur Fleury félicita cordialement les nouvelles diplômées des années de dévouement qu'elles avaient apportées dans l'accomplissement de leur tâche et exprima le souhait de les voir faire bénéficier leurs semblables de l'expérience qu'elles ont acquise à l'hôpital Saint-Luc.

Il fit ensuite la remise des diplômes, assisté de mesdames Beaudry, Fleury et Trépanier qui, à leur

tour, présentèrent aux diplômées de jolies gerbes de fleurs.

Le Dr Roméo Boucher, secrétaire du bureau médical de l'institution, énuméra ensuite les bienfaits de l'hôpital, faisant remarquer que les 107 lits de l'institution étaient remplis et que les 42 gardes-malades en charge du service sous la direction de Mlle C. Lindsay, directrice de l'Ecole des infirmières, secondaient avec un grand dévouement le personnel médical dans ses efforts.

Trente-deux étudiantes suivent actuellement les cours de Mlle Lindsay.

M. Léon Trépanier fit aussi une courte allocution dans laquelle il signala les besoins de plus en plus grands du service d'hospitalisation à Montréal.

Il rendit un juste tribut d'hommage au docteur Fleury, à son personnel médical, à Mlle Lindsay, directrice des infirmières et à ses compagnes.

La cérémonie fut suivie d'un excellent goûter organisé par Mlle Beaulieu, diététicienne de l'institution, sous la direction de M. Roy et de Mlle Lindsay.

Pour l'Assistance Maternelle

On nous prie de rappeler au public que c'est le jeudi 19 décembre que sera donné, au profit de l'Assistance Maternelle, le concert-concours, à la salle Saint-Sulpice. M. Edouard Montpetit parlera de cette belle oeuvre. Des artistes bien connus accorderont gracieusement leur concours à cette soirée. On y entendra M. Rodolphe Plamondon, ténor de l'Opéra de Paris, et son fils Lucien Plamondon, violoncelliste des Concerts Touche de Paris; Mlle Fabiola Poirier, soprano, Thérèse Rochette, violoniste, Suzanne Paquette, diseuse, et Hélène Manny, pianiste.

Bon nombre de billets ont été envoyés par la poste; les personnes qui en ont reçu et ne pourront assister au concert-concours obligeraient beaucoup les organisateurs de la soirée en offrant à des amis leurs billets: cela contribuerait à assurer un succès complet et à aider une oeuvre que nous devons tous encourager.

On est prié de faire parvenir l'argent des billets à Mme Edouard Montpetit, 3447 rue Saint-Hubert, où l'on peut également se procurer des billets.

Les Ecoles Ménagères Provinciales

Jeudi soir, le 5 décembre, à 7 h. 30, le cours fera un tout complet avec celui de jeudi dernier qui a attiré une si grande foule.

Fantaisies pour le thé, Pâte à choux, Petites bouchées au fromage, Eclairs, Tartelettes minuscules, Fruits frais, Dollars au chocolat, Truffettes pralinées.

EATON

GANTS POUR CADEAUX

EN UNE SUPERBE VARIETE



ASSUREZ-VOUS DE LA BONNE POINTURE

afin d'éviter des désappointements au matin de Noël ou du Jour de l'An

QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE CHOIX POUR DAMES

Gants venant des ganteries les plus réputées de France, d'Angleterre et du Canada. Modèles originaux de Chanel et de Worth, en une belle collection.

Gants de chevreau glacé blanc avec manchettes brodées en couleurs, 2.50 la paire. Autres modèles de 2.50 à 12.50, plusieurs d'entre eux exclusifs à notre Magasin en ville.

Gants en peau de daim avec doublure de fourrure et deux fermoirs, 5.00 la paire. Gants à doublure de laine sans coutures, 4.00 — garnis de fourrure, 4.50 la paire.

POUR HOMMES

Gants en peau de daim anglais, avec dessus brodé, un fermoir, 4.00 la paire. Cousus à la main avec piqûres noires, 4.50 — en peau de daim, naturel ou brun, cousus à la main, un fermoir, 4.00 la paire.

Gants de cape non doublés, 2.00 la paire. Gants de laine à doigts sans coutures, doublés ou non, .85 à 2.00 la paire.

Grande variété de gants de laine aux dessins nouveaux. .85 à 1.00 la paire.

Gants de cape garnis de fourrure, avec doublure ouatée. 8.50 et 9.50 la paire.

Gants de suède, modèle "slip-on", 3.00 la paire. Longueurs 6 et 16 boutons, 3.50 à 5.00. En chamais lavable, cousus à la main, 3.50, avec coutures piquées, 3.00 la paire.

POUR ENFANTS

Gants de laine importés, avec poignets en tricot jersey et doigts sans coutures. .75 et .85 la paire. Ce qu'il faut pour garder les petites mains chaudes.

Gants de cape non doublés pour garçons, avec un fermoir et points Paris, 1.35 la paire. Gants de cape, à doublure ouatée, 1.50 et 2.00 la paire.

Rez-de-chaussée—Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

GAI ! FRICOTONS !

RECETTES POUR LA CUISSON DE L'AGNEAU

Rôti d'agneau à la braise avec légumes

Lavez et épluchez les pommes de terre, faites-les bouillir dix minutes, égouttez et mettez dans la casserole où rôtit la viande. Faites cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient molles, et arrosez-les avec la graisse dans la casserole tout en arrosant la viande. Lorsque la viande et les pommes de terre sont cuites ajoutez des pois verts cuits, assaisonnez et servez chaud avec de la sauce à la menthe ou au persil.

Mouton rôti aux fèves à la Bretonne

Préparez le rôti pour le four, faites quatre incisions ou plus avec une fourchette, placez dans chaque incision un clou de girofle, faites rôtir.

Faites cuire la quantité désirée de fèves vertes. Faites frire pendant cinq minutes une demi-livre d'oignons finement hachés (ou la quantité désirée). Ajoutez de la farine puis du lait ou de l'eau pour faire une sauce, et faites cuire pendant quinze minutes. Enlevez l'ail des fèves et ajoutez la sauce d'oi-

gnons. Servez avec le mouton et des tomates en tranches.

Agneau braisé à la boulangère

On peut préparer de cette façon n'importe quelle partie de l'agneau ou du mouton.

Faites suer la viande dans une poêle chaude. Mettez-la dans une casserole recouverte, ajoutez une petite quantité d'eau bouillante, recouvrez hermétiquement et faites cuire lentement au four. Lorsque la viande est à moitié cuite, ajoutez des oignons coupés en tranches ou en dés. Ajoutez assez d'eau pour empêcher que le rôti ne brûle et faites cuire jusqu'à ce que les légumes et la viande soient tendres. Servez dans la casserole.

Agneau bouilli à l'anglaise

Apprêtez l'agneau et faites-le bouillir suivant les instructions. Lorsqu'il est à moitié cuit, ajoutez des carottes (entières ou en tranches), des choux coupés en quartiers, en huitièmes, ou plus petits et des navets en tranches. Assaisonnez lorsque l'agneau est presque cuit et servez chaud. On peut épaissir le liquide.

Côtelettes de mouton ou d'agneau à la campagnarde

Faites griller dans une poêle de 6 à 10 côtelettes pendant deux minutes. Préparez 2 tasses de pois verts, 2 tasses de fèves en cos-

et trois tomates (tranchées) et de 4 à 6 pommes de terre (tranchées). Mettez les côtelettes dans une casserole, ajoutez les légumes, des assaisonnements et suffisamment d'eau bouillante pour empêcher que la viande ne brûle. Recouvrez et faites cuire au four jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Servez chaud.

Pour l'Asile de la Providence

Noms des dames qui assistent à la partie de cartes de demain, à l'Asile de la Providence, sous le distingué patronage de lady Hingston.

Mmes L. Malard, W. Maisonneuve, J. Fortier, C. Masson, R. White, A. Charlebois, M. Bernier, P. Gauthier, E. Ryan, Mmes Latour, W. Baker, J. F. Loiseleur, A. W. Quinn, P. J. Maloney, G. Lecours, O. Constantineau, A. Giroux, C. Charette, A. Farley, E. Genest, J. Deage, Mlle Roland, Mmes L. Trudeau, V. Bourgoin, J. Bolduc, W. Hodge, J. Desjardins, A. Plaisance, P. Venné, Bayard, H. Vaisois, A. Blanchard, M. Guillemette, Geo. Pinault, J. M. Pichette, T. Dupras, L. Gélinas, R. Cusson, J. Robert, A. Tougas, L. P. Richard, J. R. Descheneau, H. Lamping.

Erratum

Dans le compte rendu de la dernière assemblée des Associations Fédérées des Anciennes élèves des Convents Catholiques du Canada, publié ces jours derniers, et donnant la liste des noms composant le Comité du Livre Souvenir du premier congrès, le nom de madame Aurélien Bélanger, présidente générale et initiatrice du mouvement, a été omis par erreur.

Voici la liste complète:

Mesdames Aurélien Bélanger, E. P. Benoit, Paul Martel, Mesdemoiselles Marie-Claire Daveluy, Ginevra Lefebvre (Québec), Madame J. P. Lamarche.

Aux Enfants de Marie de la Congrégation N.-D.

La retraite annuelle des anciennes élèves enfants de Marie de la Congrégation de Notre-Dame aura lieu du 4 au 8 décembre. Le prédicateur en sera le R. P. Lagré, Eudiste. Toutes sont invitées.

Feuilleton du "Devoir"

La Graine de Sainte-Catharine

par André Bruyère

2 (Suite)

Josiane, heureusement, grandissait et dans celle-là revivait l'âme du père trop tôt tombé. De bonne heure elle comprit la situation et envisagea le moyen d'y remédier. Elle poursuivait sérieusement ses études, certaine d'y trouver une ressource. Avec l'aide d'un vieil ami de son père, professeur au lycée de la ville, elle acquit une instruction remarquable même en notre temps d'études intenses. Elle venait de passer son second baccalauréat et pressait ses cadettes de la suivre dans cette voie, mais Rose-Marie n'avait pas du tout ce goût-là et Miette, délicate, avait plutôt besoin de se fortifier. Elles arrangèrent donc leur vie, suivant leurs capacités. Josiane donnait quelques le-

çons particulières en attendant d'avoir une position plus stable. Rose-Marie s'improvisa la servante du logis, Miette et la mère étaient les modistes, couturières, lingères, etc., et toutes s'aimaient mieux encore de lutter ensemble contre l'orage. Subitement tout changea. Une lettre d'un notaire inconnu vint rappeler à Mme Tarvel qu'elle avait une famille moins lointaine par la parenté que par l'antipathie.

Les de Sillac entraient subitement dans sa vie par le fait du testament d'une vieille tante. Cette Sillac-là ne partageait point les rancunes ou les préjugés des autres puisqu'elle légua tout ce qu'elle possédait à Mathilde Tarvel, fille de sa soeur aînée, plutôt qu'à ses nièces de Sillac. Mme Tarvel eut peine à croire d'abord à l'heureuse chance qui lui tombait si inopinément du ciel. Les jeunes filles, passées le premier moment de détente heureuse, sentirent le regret de tout ce qu'il fallait quitter et l'effroi d'un changement de vie si radical, pourtant inéluctable. Que faire, en effet, quand on hérite d'une maison de campagne, sinon d'aller l'habiter, surtout quand on est dans la gêne? On ne pouvait hésiter, on n'hésita pas. Mme Tarvel s'était rendue là-bas pour affaires, mais elle rentrait le soir même et bientôt ce serait pour toutes l'exode définitif.

Cette perspective prochaine enervait les esprits et ce soir les trois soeurs silencieuses regardaient, sans bien le voir peut-être, tant elles étaient préoccupées, l'or du couchant entrant par la fenêtre.

Miette un peu boudeuse, se pelotonnait dans son fauteuil et c'était bien une "miette" de jeune fille, comme disait plaisamment son entourage. Petite, maigre, un visage délicat, sans beauté, avec seulement la parure de très beaux cheveux châtains, les yeux clairs dans un teint mat, le geste menu comme toute sa personne, Miette s'appelait en réalité Marie-Henriette. Plus jeune que ses soeurs seulement de

trois et quatre ans, elle semblait, en vérité, bien plus enfant qu'elles. Au moral, elle n'était si effacée qu'en apparence, possédant une vraie personnalité qui n'aimait pas à s'affirmer, mais savait être au besoin étonnamment robuste et tenace.

A côté d'elle la force tranquille de Rose-Marie apparaissait plus frappante. Celle-là était grande et solide avec un éclat de beauté. Des traits aimables, un teint délicieux, une abondance de cheveux noirs, des dents éblouissantes, un sourire irrésistible, tout cela charmait dès le premier regard et charmait encore davantage au fur et à mesure que l'on connaissait Rose-Marie.

— Une âme claire, disait son cousin Pierre, qui l'aimait bien et la connaissait bien aussi.

Partout ailleurs elle eût passé pour une vraie beauté, mais il y avait toujours à côté d'elle Josiane et, dès qu'on avait vu celle-là, toute autre s'effaçait.

Josiane était grande aussi, tout autant que la grande Rose-Marie et aussi robuste et d'âme aussi claire, mais elle était de plus Josiane, c'est-à-dire un être admirable, moins peut-être par la régularité et la pureté des traits que par l'expression

qui les animait. Il y avait en elle un reflet étrange, comme la palpitation d'une vie intérieure et c'était cette vie intérieure qui faisait Josiane si captivante.

— Et de celle-là Pierre disait: — Elle déconcerte, elle est trop belle, trop bonne aussi. Elle n'était pas pour notre siècle; sans doute a-t-elle été fabriquée avec de la pâte d'héroïne, de grande dame, de ces êtres rares qui autrefois ont illuminé l'histoire.

La boutade avait beaucoup amusé la famille, sauf l'intéressée qui, l'entendant raconter, murmura mélancolique: — Pierre me flatte ou me raille. La pâte dont je suis faite est celle d'une pauvre bourgeoise bien empêtrée dans des ennuis de toutes sortes.

— Bah! riposta l'incriminée, tu planes sur tout cela, avec ton beau calme. Dis-moi, ma chère, ne te sens-tu pas un peu gênée dans notre vie moderne? Ma parole, quand je vois entrer avec ton sourire, ton geste, ta démarche, il me semble toujours que la Vénus de Milo a retrouvé ses membres ou bien que Béatrice veut me demander si je n'ai pas vu Dante ou bien qu'une patricienne égarée, qu'une princesse

de rêve...

Un bel éclat de rire interrompit le poétique et joyeux garçon. L'incarnation de tant de visions sublimes brandit un plumet avec lequel elle épuisait très vulgairement la pièce et avec lequel aussi elle menaçait d'épousseter son cousin s'il continuait.

Pierre battit en retraite et la Vénus de Milo continua sa besogne ménagère sans que les compliments eussent en rien troublé son bel équilibre moral. A peine un petit sourire effleurait-il ses lèvres au souvenir des taquineries du malin garçon.

Pierre n'était que le cousin de Josiane et de ses soeurs, mais les circonstances avaient fait de lui leur véritable frère. Bel officier, il avait fait la guerre, et avait de l'avenir et de plus, une certaine fortune, mais tout petit garçon il s'était trouvé orphelin sans ses frères. Sa mère était morte presque à sa naissance et son père, le frère du commandant Tarvel, ne tarda pas à le suivre. Alors le commandant prit l'enfant avec lui et sa tante Mathilde lui fut une vraie mère. Il grandit dans leur maison, il fut le grand frère de ses trois cousines et remplaça le fils qui manquait à son oncle,

Il ne les quitta que pour ses études. Il passa assez facilement tous ses examens, étant un élève plus solide que brillant. Il avait l'humeur joyeuse, une santé robuste et un bon coeur solide comme toute sa personne: le vrai frère de Rose-Marie auquel il ressemblait autant physiquement que moralement.

Depuis la mort du commandant, il était le chef de la famille, mais il ne put jamais obtenir que sa tante acceptât son secours pécuniaire.

— Nous nous suffirons tant que nous pourrons, disait-elle fièrement; si je suis vaincue, tu aideras tes cousins.

En attendant, il devait se contenter de les gêner et il le faisait de son mieux, apportant sans cesse de nouveaux cadeaux dont on le grondait tout en le remerciant.

Il ne vivait pas avec elles, son régiment était en garnison dans une autre ville. Mais il venait souvent, et ce soir-là, on l'attendait aussi.

Rose-Marie dit tout à coup: — Il faut que j'aille allumer le gaz. Pierre aura faim ce soir et maman aussi. Je vais faire un gâteau.

Elle disparut dans la cuisine, mais laissa la porte ouverte et ses soeurs la virent aller et venir, ménagère diligente.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Beauharnois Power

Comme on le verra dans une autre colonne, le projet de finance de Beauharnois Power sera officiellement annoncé ces jours-ci, peut-être même cet après-midi. Il ne surprendra pas nos lecteurs puisqu'ils ont déjà vu, lors de leur passage à la barre, le projet de loi qui rendait subitement le Beauharnois Power s'engageant à fournir une quantité considérable d'électricité au monopole montrealais au prix particulièrement bas de \$15. le c. v., soit le même prix qui avait été fait à la Commission Hydroélectrique d'Ontario. On assure dans certains milieux que la transaction est d'autant plus favorable à la Montre que qu'un concurrent qui menaçait d'être dangereux était ainsi éliminé de la région de Montréal.

Depuis ce matin, nous avons appris que le prix de vente des obligations sera de \$100, soit le pair, avec, comme nous le disons ailleurs, un boni en actions ordinaires. Quelle sera la valeur réelle de ces actions ordinaires pour les porteurs, il semble assez difficile de le dire présentement sans de plus amples détails. Il faudra voir d'abord à quel prix futur on évaluera ces actions, soit le prix qu'on fixera dans le droit de souscrire à de nouvelles actions d'ici six ou huit ans. Il faudra en plus connaître les véritables possibilités de gains de la compagnie. Mais telle qu'elle se présente, l'émission sera beaucoup, comme nous l'avons dit il y a des semaines, une affaire importante avec des perspectives d'avenir intéressantes. Il s'agit de déterminer quand ces perspectives pourront être réalisées.

C. H.

Banquier depuis

quarante ans

M. TANCREDE BIENVENU, VICE-PRESIDENT DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, RECOIT UN TEMOIGNAGE D'ESTIME

M. Tancrede Bienvenu, premier vice-président de la Banque Provinciale du Canada, a reçu ces jours derniers un témoignage de reconnaissance pour les quarante années qu'il a passées au service de cette institution.

Les administrateurs lui ont présenté son portrait à l'huile fait par l'artiste canadien bien connu, M. Georges Delfosse.

Le 9 août 1889, tout jeune homme, M. Bienvenu entra au service de la Banque. Ses qualités lui valurent promotion sur promotion; il devint bientôt gérant général et directeur de cette institution.

Ce fut une tâche ardue que d'entreprendre dans ces circonstances où bien d'autres auraient abandonné l'idée.

Son caractère et sa ténacité ont permis à M. Bienvenu d'accomplir cette œuvre de sa vie. Il a travaillé au succès de la banque sans répit, avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie et il a fait preuve vis-à-vis de cette fondation d'un dévouement inlassable.

M. Bienvenu doit être satisfait de la tâche qu'il a accomplie, car la Banque Provinciale est maintenant un des belles institutions du pays.

Les administrateurs de la banque, en rendant hommage à M. Bienvenu, ont traduit le sentiment de reconnaissance de la Banque Provinciale, qui profite encore des conseils de ce financier averti qui restera longtemps attaché à cette institution.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE

Valeurs	Haut	Bas	Midi
Assoc. Oil & Gas	1.25		
Brit. Am Oil	40 1/2	40	
Can. Dredge	12 1/2	12	
Dist. Seagran	12 1/2	12	
Dalhousie Oil	1.80		
Dryden Paper	15 1/2	15 1/2	16
Eastern Dairies	24 1/2	24	24
Home Oil	11.40		
Imperial Oil	28 3/4	28 1/2	28 3/4
Imperial Tobacco	10 1/2	10	
Inter. Petroleum	22 1/2	22 1/4	22 1/2
McColl. Frontenac	24		
Lake Superior	10 1/2		
Walk Gooderham	12		
UTILITES PUB.			
Foreign Power	38		
Hydro Elec. Sec.	37		
MINES			
Abana	1.05		
Amulet	1.78	1.69	1.71
Alux Oil	1.35	1.27	1.31
Arco Copper	2.25		
Base Metals	3.85	3.90	3.76
Normanda	35	37	35
Big Missouri	57	58	57
Sisco	50	54	50
Teck Hughes	5.05	5.15	5.05
Wright Harveys	1.25	1.25	1.26
Inter. Nickel	29 1/4	30 1/4	30
Sherritt Gordon	3.35	3.40	3.35
Sudbury Basin	4.65	4.10	4.90
Wainwright Oil	17		

La consommation du tabac

Ottawa, 2. — Le bilan des fumeurs canadiens pour le mois de septembre dernier est le suivant: d'après le Relevé national tabac, 1,255,417 livres de tabac en tablettes, 522,954 livres; 485,762,720 cigarettes et 20,847,386 cigares; aussi 87,490 livres de tabac à priser; tabac étranger en feuilles à l'état naturel, 1,455,022 livres. Il y a une augmentation considérable, plus de 80 millions dans le nombre de cigarettes, comparé à septembre précédent, et une diminution dans le nombre des cigares. Le tabac haché diminue également, ce qui indique que des fumeurs quittent la pipe et le cigare pour fumer la cigarette.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1928	1929
Beurre	2 déc. 25 nov. 3 déc.	
Fromage	53 136 121	
Oufs	177 501 222	
	548 185 179	

LES PRIX DE GROS

LA FARINE
Prix cotés par la maison Elzébet Turgeon.

Première patente	\$8.10
Deuxième patente	\$7.70
Forêt à boulanger	\$7.10
Farine à pâtisserie	\$6.40
Gruau roulé, 90 lbs	4.40
Gruau roulé, 80 lbs	3.95

ENGRAIS ALIMENTAIRES
Gru blanc, la tonne \$44.25
Gru rouge, la tonne \$37.25
Son, la tonne \$35.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la Maison Gunn, Langlois et Cie.

De crémerie, la livre	42s.
De crémerie, en blocs	43s.
De cuisine	35s.
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	21s.
Québec, doux, au morceau	22s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	35s.
Kraft, boîte de 1 lb.	37s.

OEUF

Prix fournis par la Maison Z. Li-moges et Cie.

Oufs frais:	
Chantecler	70s.
Extras	64s.
Premiers	60s.
Seconds	40s.
Oufs d'entrepôt:	
Premiers	41s.
Seconds	38s.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.

Les patates se vendent	\$1.65 à \$1.75 le sac de 80 livres.
------------------------	--------------------------------------

Le marché du bétail

BETES A CORNES

Montréal vendait 2,968 bêtes à cornes; cette quantité est plutôt moindre et il y avait quelques animaux de très bonne qualité. Les prix étaient à peu près stationnaires. Les bons bouillons donnaient jusqu'à \$8.50 la plupart de \$7 à \$7.25. Les vaches communes, les génisses et les taureaux se vendaient 25 cts de moins. Les génisses communes et moyennes donnaient \$4.50 à \$7.25 et les bonnes jusqu'à \$7.75, tandis que les vaches communes et moyennes portaient à des prix variant de \$5 à \$5.50. Les animaux pour la viande en conserve se vendaient \$3.25 à \$4.50 et les taureaux de \$4.50 à \$5.50 pour la plupart.

VEAUX

Montréal avait 1,862 vœux, le plus petit nombre de la saison. Le commerce était actif et les prix 25c de plus. Les bons vœux de boucherie rapportèrent \$13 à \$15 et les vœux communs et ceux nourris à la chaudière \$8 à \$11.50. Les vœux engraisés à l'herbe étaient nombreux mais se vendaient mieux, de \$5.50 à \$7; la plupart des ventes se firent de \$5.75 à \$6.

PORCS

Montréal vendait 3,946 porcs. Les porcs à bacon se vendaient \$11.50 à \$11.75, ceux de choix \$1 de plus par tête. Les porcs se vendaient \$11.75 uniformément; vers la fin il y eut des ventes à \$11.50. Les truies donnaient de \$9.75 à \$10.

AGNEAUX

Montréal vendait 5,766 moutons et agneaux sous l'influence d'une bonne demande. Les bonnes brebis et les bons béliers se vendaient de \$11 à \$11.25 pour la plupart; cependant quelques ventes se firent de \$10.50 à \$11 uniformément. Les mâles et les communs donnaient \$9 à \$9.25 et une certaine de béliers \$10.25. Les moutons se vendaient plus chers, de \$3.50 à \$5.50.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFRIER & CIE, courtiers

231, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Valeurs	Ouv.	11 h
Allied Chemical	247 1/2	249
American Bosch Magneto	33 1/2	34
American Can	114 1/2	115 1/2
American Smelting	71 1/2	72 1/2
American Water Works	79 1/2	80 1/2
American Tel. & Tel.	224 1/2	225 1/2
Anacosta	76 1/2	77
Atchafalaya	220	221
Baltimore & Ohio	116 1/2	117 1/2
Bethlehem Steel	90 1/2	91 1/2
Canadian Pacific	186 1/2	187 1/2
Commercial Solvents	39	40
Chicago Rock Island	116 1/2	117 1/2
Chrysler Motors	32 1/2	33
Cons. Gas of New York	88	89
Corn Products	90 1/2	91 1/2
Commonwealth Power	13 1/2	14
Dupont	110 1/2	111 1/2
Davidson Chemical	29 1/2	30
Erie Railroad	54 1/2	55
Famous Players	34 1/2	35 1/2
Freeport Texas	34 1/2	35 1/2
General Motors	38 1/2	39
Gillette	132	133 1/2
General Electric	218 1/2	219 1/2
General Railway Signal	93 1/2	94 1/2
Hudson Motors	47	48
Mack Trucks	70 1/2	71 1/2
Missouri Pacific	70 1/2	71 1/2
Montgomery & Ward	56	57 1/2
New York Central	174	175 1/2
Northern Pacific	90 1/2	91 1/2
New Haven	111 1/2	112 1/2
Pennsylvania R.R.	147 1/2	148 1/2
Phillips Petroleum	37 1/2	38 1/2
Public Service of New Jersey	77 1/2	78 1/2
Radio Corporation	35 1/2	36 1/2
Remington Rand	28 1/2	29 1/2
Republic Iron & Steel	71 1/2	72 1/2
Sears Roebuck	90 1/2	91 1/2
Sinclair Oil	38 1/2	39 1/2
Southern Railway	135	136 1/2
Standard Oil of New Jersey	62 1/2	63 1/2
Standard Oil of New York	34 1/2	35 1/2
Southern Pacific	118	119 1/2
Studebaker	42 1/2	43 1/2
U. S. Rubber	28 1/2	29 1/2
U. S. Industrial Alcohol	141 1/2	142 1/2
U. S. Steel	132 1/2	133 1/2
Westinghouse	132 1/2	133 1/2
Wills Overland	9 1/2	10 1/2
Woolworth	76 1/2	77 1/2
White Motors	33	34

LA FRANCE A DES CAPITAUX DISPONIBLES

UNE ENTREVUE AVEC M. JOSEPH BROCHU

M. Joseph Brochu, directeur de la maison de banque et de change Williams, Brochu & Co. Inc., est rentré ce matin d'un voyage d'étude en Europe et en Afrique-Nord, au cours duquel il a séjourné deux mois en France et en Algérie et a parcouru l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne.

Interviewé ce matin à son bureau, M. Brochu nous a fait les déclarations suivantes:

Sans m'attarder à des considérations sentimentales sur la France et l'Algérie, où j'ai fait un assez long séjour, laissez-moi vous dire que c'est à titre de financier que je me suis rendu en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. C'est à des banquiers que j'ai causé à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Berlin et à Hambourg. Mon voyage avait pour objet l'étude de certains problèmes dont la solution importe à l'essor de notre industrie minière, au placement de nos valeurs industrielles.

Pour arriver à la solution d'un problème il n'est rien de tel à mon sens que d'en poser les données. Voyons les situations respectives du Canada et de la France. Notre pays possède d'incalculables sources de richesses, mais il manque de l'argent indispensable à leur mise en valeur. La France, d'autre part, n'a plus de sources de richesse naturelle à exploiter, elle n'a plus d'industries à créer, mais elle a des masses énormes de capitaux disponibles, une formidable force financière inerte. Voilà donc deux pays, la France et le Canada, dont les situations économiques contrastent se complètent.

Tous sont les données du problème dont la solution apparaît déjà. Mais encore faut-il que les données en soient posées comme elles doivent l'être. Il faut par exemple se garder de dire aux banquiers de France que le Canada est riche de capitaux alors qu'il en est pauvre au contraire. Il faut s'abstenir d'offrir à la France des capitaux parce qu'elle en a à n'en savoir que faire et que nous en avons grand besoin. Aussi serait-ce une mauvaise action économique que d'aller porter nos capitaux au dehors puisque cela tend à nous appauvrir sans avoir même la contre-partie d'enrichir les autres.

La France, cette éternelle confidente si souvent trompée, a fait l'erreur de confiance à des gouvernements amis. Elle leur a ouvert ses coffres où ils ont puisé de l'or à pleines mains. Certains lui rendent au lieu de l'or du papier dont elle n'a que faire et dont personne ne veut plus. C'est ce qui s'appelle payer ses dettes en monnaie de singe. D'autres ne lui rendent rien du tout. Ils se tiennent pour satisfaits de l'opération et trouvent que c'est très bien ainsi. La France n'est pas de cet avis. Il suffit de causer à un seul banquier de France, et j'ai causé avec plusieurs, pour avoir l'impression très nette que le petit et le grand riches de France ne dénoueront pas facilement les cordes de leur bourse pour souscrire à des emprunts étrangers. Mais les uns et les autres prendront volontiers une large participation aux affaires industrielles qu'on viendra leur proposer.

J.-Paul BENOIST, C. P. A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. Rédaction "Banque d'Epargne".

266 ouest, rue St-Jacques — Ch. 216

Tél. Harbour 3975 — 14-6-29

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et prêts hypothécaires

3885 rue Wellington

Tél. York 4707

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
3450 Brazilian	41 1/4	41 1/4	41	41 1/4
65 B.C. Electric "A"	19 1/4	19 1/4	19	19 1/4
25 Bldg. Products	27 1/4	27 1/4	27	27 1/4
25 Can. Brewing	11 1/4	11 1/4	11	11 1/4
50 Can. Car	25 1/4	25 1/4	25 1/4	25 1/4
50 Can. Ind. Alcohol	13 1/4	13 1/4	13	13 1/4
50 Can. Ind. Alcohol "B"	11 1/4	11 1/4	11	11 1/4
115 Can. Pow. and Pap.	23	23	23	23
100 Dom. Bridge	74 1/4	75	74 1/4	75
225 Dom. Textile	79	79	79	79
9750 Int. Nickel	29 1/4	29 1/4	29	29 1/4
1500 Mont. Power	120	121	120	121
25 Nat. Breweries	123	123	123	123
90 Power Corp.	77 1/4	77 1/4	77 1/4	77 1/4
475 Quebec Power	64 1/4	65	64 1/4	65
Shawinigan	77 1/4	78	77 1/4	78

Commerce: 38 à 255, 2 à 255; Montréal: 25 à 300, 1 à 300.

Le traditionnel bas de laine du paysan de France est rempli: en Normandie, en Algérie, dans le Comtat, il déborde. La France recommence à chercher un emploi à ses capitaux inactifs. Elle a pour le Canada une sympathie certaine. Ses capitalistes attendent nos banquiers, nos capitaines d'industrie. Ils sont tout disposés à les écouter d'une oreille attentive. Nous avons des industries à développer; ils ont de l'argent à placer. Dans ces conditions le terrain d'entente est facile à trouver, d'autant plus que nos gens et ceux de là-bas se ressemblent. Là-bas comme ici, la confiance est le grand levier du commerce, de la finance et de l'industrie. Parmi eux comme parmi nous, il est facile de la faire naître: il suffit d'avoir des affaires saines et solides à proposer.

La prospérité au Canada

L'OPINION D'UN EMINENT HOMME D'AFFAIRES

M. Henry E. North, troisième vice-président de la Metropolitan Life, et administrateur du bureau-chef canadien de la compagnie, s'est embarqué samedi, le 30 novembre, à New-York, à bord du *Hammer* pour un voyage prolongé en Europe. Avant de s'embarquer, M. North a exprimé dans les termes suivants, sa conception de la situation financière et économique au Canada en ce moment:

"Je considère que la situation relative aux affaires en Canada, repose en ce moment sur une base solide, et que nous pouvons prévoir pour l'avenir la continuation de la prospérité dont nous jouissons depuis trois ou quatre ans. Sans doute, en ce moment il existe quelque peu de malaise qui a été causé par le récent bouleversement de la bourse, mais l'avenir est plein de promesse. Il n'y a pas de raison qui puisse justifier un changement dans les affaires, et si chacun au Canada est imbu de l'idée de prospérité, la prospérité sera assurée."

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

112, rue ST-JACQUES OUEST MONTREAL

Capital versé, \$1,105,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. F.-L. Bédard, président

Hon. J.-M. Wilson, vice-président

Hon. D.-O. L'Esperance, vice-président

L.-J. Adjuet Amyot

J. Beaubien

Hon. N.-A. Belcourt

A.-N. Drolet

Sir J.-Geo. Gernon

Ernest Guimont

Mendoza Langlois

A.-A. Larocque

Ch. Laurendeau, C.R.

Beaudry Leman

Hon. J. Nicol

Hon. J.-E. Perrault

Hon. Donat Raymond

Leo G. Ryan

Hon. Geo.-A. Simard

C.-E. Taschereau, N.P.

N.-A. Timmins

René Morin, N.P., directeur général

EXECUTEURS TESTAMENTAIRES - ADMINISTRATEURS FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS

Placement idéal:

Obligations-or 5 1/2%, 5 à 19 ans, FABRIQUE DE VILLERAY

(paroisse montréalaise de 2400 familles)

Prix: 100 et l'intérêt couru

Tous renseignements sur demande.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

Banquiers en valeurs mobilières

MONTREAL QUEBEC TROIS-RIVIERES

M. TASCHEREAU CHEZ LES JEUNES LIBERAUX

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE QUE SON GOUVERNEMENT DONNERA \$1,500,000 A L'UNIVERSITE DE MONTREAL, POUR LA CONSTRUCTION D'UN HOPITAL UNIVERSITAIRE — IL N'ENTRERA PAS DANS LA POLITIQUE FEDERALE — L'ŒUVRE DU PARTI LIBERAL.

M. L.-A. Taschereau assistait hier soir au dîner-causerie de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal.

Il a déclaré que le gouvernement donnera \$1,500,000 à l'Université de Montréal, pour la construction d'un hôpital universitaire.

M. Taschereau a déclaré qu'il n'entrera pas dans la politique fédérale. Il forme le vœu que M. Ernest Lapointe reste à son poste pour le plus grand bien de la race et de son pays.

M. Taschereau dit que le parti libéral a remporté de grandes victoires dans Compton, Richelieu et Montcalm, et qu'il en gagnera prochainement une autre dans la Beauce. Certains journaux prétendent qu'il n'y a pas de différence réelle entre le libéralisme et le conservatisme d'aujourd'hui. M. Taschereau cite un discours de sir Wilfrid Laurier, prononcé en 1877, à Québec, pour prouver que la différence est grande. Sir Wilfrid s'était écrié que les libéraux étaient des hommes débordants d'exubérance, remplis d'espoirs et marchant toujours de l'avant. M. Taschereau rappelle alors l'œuvre accomplie par nos pères pour la conservation de leur foi, et les œuvres accomplies par les libéraux pour le maintien de la paix entre les races, le respect des traditions et des croyances religieuses. Les libéraux sont restés fidèles à leur devise et à leur idéal.

"Si l'on entend par conservatisme, la conservation proprement dite, je dirai que nous faisons tout en notre pouvoir pour conserver le dépôt sacré de nos traditions nationales, de nos vastes ressources naturelles et de notre immense richesse forestière. Notre richesse forestière ne pouvait être entre de meilleures mains que celles d'Honoré Mercier."

Le premier ministre ajoute que les libéraux non seulement ont su conserver mais ils ont été aussi des initiateurs avec la loi d'assistance publique, et avec la loi des liqueurs copiée dans tout le Canada.

La neige retarde les recherches de Saint-Félicien

St-Félicien, Qué., 3. (S. P. C.) — La neige a retardé hier encore les recherches de la compagnie aérienne de St-Félicien qui se préparaient à se porter au secours des aviateurs Cannon et Lizotte perdus dans les solitudes du nord depuis le 9 octobre. Tout était prêt hier. La glace sur les lacs avait l'épaisseur voulue pour porter les avions montés sur skis mais la neige a tout gâté.

On espère toujours retrouver les deux aviateurs disparus. On croit qu'ils ont attendu avec les mineurs les secours que ne manqueraient pas de leur envoyer les autres aviateurs qui sont à l'emploi de la même compagnie, la Curtiss-Reid. Il y a maintenant trois aéroplanes de prêts à partir pour Chibougamau on l'on espère retrouver les deux hommes.

L'aviation d'hiver est très difficile. Il faut réchauffer les moteurs chaque fois qu'on a besoin de s'en servir. Les aviateurs n'épargnent rien pour se porter au secours de leurs deux confrères et dès que la température le permettra, ils se mettront en route.

Grièvement blessé par un cheval

M. Joseph Thibault, 48 ans, 18 rue Labelle, a été très grièvement blessé hier avant-midi, alors que le cheval qu'il conduisait pour faire la livraison du pain a pris peur et l'a entraîné sous la voiture renversée. C'est en faisant tourner son cheval que M. Thibault a été renversé, l'animal ayant pris peur. Des médecins ont réussi à se saisir de l'animal et à dégager M. Thibault qui a été envoyé à l'hôpital Western. Son état est critique. L'accident est arrivé, rue Beau-lieu en face du no 5644.

Chez les marchands de bois

Les officiers de l'Association provinciale des marchands de bois détaillants élus hier soir sont: MM. A. B. Rutherford, président; Edmond Perrault, vice-président; J. L. Bourbonnière, réçu secrétaire-trésorier. Directeurs: MM. I. Nantel, V. Traversy, Jos. Paquette, D. Berthiaume, D. M. Davis, Ed. Gohier, Victor Varin, Edmond Perrault, Stewart Rutherford, E. B. Maxwell, Ph. Paré, A. B. Rutherford, Arthur McLaurin, Edgar Dupuis, Emile Pollender et Louis Dupuy.

Les routes d'hiver

Le gouvernement a annoncé officiellement hier qu'il maintiendrait ouvertes cet hiver les routes suivantes: autour de l'île de Montréal, 48 milles; Pont-Viau à Terrebonne, 9.8 milles; Pont-Viau à Ste-Rose, 8.9 milles; Abord-à-Plouffe à Saint-Eustache, 12.9 milles; Saint-Lambert à Rousses' Point par La Prairie et Saint-Jean, 45 milles, ce qui fait un total de 124 1/2 milles. L'année dernière, le gouvernement avait entretenu les quatre premières routes et la dernière l'avait été par l'Association des Routes d'Hiver, sous les auspices du Royal Automobile Club.

Le gouvernement a obtenu l'aide des municipalités intéressées qui paieront \$100 par mille, ce qui ne représente pas la moitié du coût d'entretien. Dans la région de Québec, le gouvernement entretiendra 26,65 milles de routes dont 10 milles entre Chibougamau et Jonquière.

LE PROCES DES DETAILLANTS

LE JUGE MARTINEAU DECIDE QUE QUATRE ANCIENS OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA DEVONT RENDRE COMPTE D'UN FONDS SPECIAL.

Quatre anciens officiers de l'Association des Marchands détaillants du Canada ont été condamnés hier par le juge Martineau, à la suite d'une action en Cour supérieure, à rendre compte d'un fonds spécial de \$32,642.50 qui fut sous leur contrôle pendant plusieurs années. Les quatre personnes atteintes par ce jugement sont M. Moïse Lapointe, ancien secrétaire de la section de Montréal, Joseph Filiatrault, J.-W. Moreau et J.-E. Sansregret, qui furent successivement trésoriers de la même section pendant que M. Lapointe fut secrétaire.

L'Association des Marchands détaillants demandait que M. Lapointe rendit compte de la somme de \$31,072,019 et les trois autres conjointement avec lui des sommes de \$6,341, de \$3,850 et de \$24,731.19.

M. Lapointe alléguait qu'il ne devait des comptes qu'aux membres de la section de Montréal, qui l'avaient élu et qu'il avait déjà rendu compte à l'exécutif provincial. MM. Filiatrault, Moreau et Sansregret plaident qu'ils étaient trésoriers *pro forma* et que seul M. Lapointe devait rendre compte.

Le juge Martineau a refusé ces défenses et a condamné les défenses à rendre compte des sommes mentionnées dans l'action. Ils ont deux mois pour rendre compte à l'association demanderesse. A défaut de ce faire au cours du délai de deux mois, la défenses sera autorisée à réclamer devant les tribunaux en recouvrement des sommes mentionnées.

La Cour décidera sur les frais, après la reddition de compte.

Accusé d'avoir tué le cuisinier Gressier

Les détectives ont opéré hier après-midi l'arrestation de François Le Corse, alias Frank Guenet, sous l'accusation d'avoir assassiné à coups de couteau Antonio Gressier, un cuisinier, dans une maison de la rue Victoria, dimanche matin. Les détectives montraient la garde près de la maison où le crime avait été commis lorsqu'ils aperçurent une jeune dame qui voulait pénétrer à l'intérieur de l'habitation. Ils l'arrêtèrent mais ne purent rien savoir d'elle. Après l'avoir relâchée, ils la suivirent jusqu'à une maison de la rue Albert d'où elle ne tarda pas à sortir en compagnie de Guenet. Les détectives le reconnurent d'après la description qu'on leur en avait faite et l'arrêtèrent. Il comparaitra la semaine prochaine devant la Cour du coroner qui aura à décider s'il doit être tenu criminellement responsable de la mort de Gressier.

L'homme n'a pas caché son identité et il a avoué que c'était lui qui avait frappé la victime à coups de couteau. Il a prétendu cependant qu'il n'avait fait que se défendre après avoir été attaqué.

En Australie

Melbourne, Australie, 2 — Bien qu'il soit désappointé que son parti n'ait pu obtenir une claire majorité dans l'Etat de Victoria, le premier ministre nationaliste, sir William Macpherson, se présente devant la nouvelle Chambre, le 11 décembre, et laissera aux nouveaux membres le soin de décider de l'avenir de son gouvernement.

A l'heure actuelle, ni la coalition du gouvernement formée des nationalistes et des Fermiers, ni les travaillistes de l'opposition, n'ont une claire majorité. Apparemment la balance du pouvoir restera au parti travailliste-progressiste. Aux dernières élections les travaillistes ont obtenu 30 sièges, les nationalistes en ont obtenu 18; les Fermiers, 9; les fermiers-progressistes, 5; les indépendants, trois sièges.

Le congrès des radiologues

Toronto, 3. — La Société des radiologues de l'Amérique du Nord a ouvert hier son congrès en notre ville. Plus de 300 délégués, représentant presque tous les Etats et toutes les provinces, sont déjà arrivés et on en attend encore plusieurs avant la clôture du congrès, vendredi. C'est la première fois que ce congrès annuel se tient en dehors des Etats-Unis.

Il se tient en même temps une exposition d'appareils de radium et de rayons X ou l'on remarque un appareil pour produire des vues animées aux rayons X. On a distribué une biographie de l'inventeur des rayons X, William Roentgen, l'œuvre de Percy Ghent, de Toronto. Une centaine de travaux doivent être présentés; aujourd'hui on a surtout parlé du traitement des maladies de la peau et des reins par rayons X. Les séances qui semblent devoir susciter le plus d'intérêt sont celles du 4 décembre où l'on s'occupera du traitement du cancer.

Chez les publicitaires

M. Ross-O. Stevenson, président d'une agence de publicité montrealaise bien connue (Stevenson & Scott), doit parler devant le Club de Publicité de Montréal. Sa conférence sera donnée au salon "D" de l'hôtel Windsor, demain, le 4 décembre, à midi et demi. Il doit parler de la "publicité faite en faveur d'un produit de réputation nationale".

Conférence du R. F. Bernard

A l'Université de Montréal, le mercredi 4 décembre, à huit heures du soir, le R. F. Bernard, C. S. V., donnera une conférence intitulée: "Henry Longfellow, bienfaiteur des Acadiens." Entrée libre.

LES ELECTIONS A LACHINE

M. DALBE VIAU REELU MAIRE — LES NOUVEAUX ECHEVINS SONT: MM. EMILE BELANGER, ANATOLE CARIGNAN ET W. A. GILBERT.

Le maire J. Dalbé Viau a été réélu hier par une forte majorité aux élections municipales de Lachine. Quatre des anciens échevins ont été réélus, et l'opposition a gagné trois sièges. Lachine s'est ainsi prononcée en faveur de la division de la ville en quartiers.

Les trois figures nouvelles qui prendront maintenant part aux délibérations municipales sont: MM. Emile Belanger, siège no 1; Anatole Carignan, siège no 2; et W. A. Gilbert, siège no 5. Tous les trois ont été élus avec de fortes majorités. M. E. Belanger a battu l'échevin Joseph A. Dubois par une majorité de 700 voix sur un vote total de 2,768. M. Anatole Carignan a battu Adolphe Saint-Onge par une majorité de 929 voix, sur un total de 2,815 votes enregistrés et M. Gilbert a battu l'échevin Albert St-Onge, celui-ci au conseil depuis 12 ans, par une majorité de 730 sur un vote total de 2,780.

L'élection du maire Viau a été un grand triomphe personnel. Il a obtenu 2,077 votes contre 732 pour son adversaire, M. Henri J. Morin, qui perd son dépôt. La majorité de M. Viau est donc de 1,345 voix sur un vote total de 2,809. Les autres échevins Leduc, Rouleau, Massie et Trudeau ont remporté des majorités respectives de 210, 355, 702 et 370.

Dès que les rapports furent connus, ce qui fut cependant assez tard dans la soirée à cause du vote qui fut très fort, il y eut manifestation à l'hôtel de ville. Le maire Viau et tous les échevins élus adressèrent la parole.

Voici le résultat détaillé du vote: Mairie: Dalbé Viau, 2077 et H. Morin, 732; majorité pour Viau, 1345.

Echevinage: Siège no 1. — Emile Belanger, 1764 et J. A. Dubois, 1004; majorité pour Belanger de 760.

Siège no 2 — Anatole Carignan, 1872 et Adolphe St-Onge, 943; majorité pour Carignan 929.

Siège no 3. — Edgar Leduc, 1483 et Elzéar Fortin, 1273; majorité pour Leduc, 210.

Siège no 4. — J. Rouleau, 1551 et Arthur Miron, 1190; majorité pour Rouleau, 355.

Siège no 5. — W. A. Gilbert, 1755 et Albert St-Onge, 1025; majorité pour Gilbert, 730.

Siège no 6 — Thomas Massie, 1732 et Louis Gaston, 1030; majorité pour Massie, 702.

Siège no 7. — A. Trudeau, 1544 et A. St-Amour, 1174; majorité pour Trudeau, 370.

LA NAVIGATION

RAPIDE TRAVERSEE DE L'EMPRESS OF CANADA

Vancouver, 3 — L'Empress of Canada, du Pacifique Canadien, est arrivé à Vancouver hier après une traversée très rapide de Yokohama. Le paquebot a mis 8 jours, 13 heures, 23 minutes à franchir 4,179 nœuds, soit une vitesse moyenne de 20.34 nœuds. L'Empress of Canada n'a pas dépassé le record qu'il a établi en juin 1923 en faisant la même traversée en huit jours, 10 heures, 53 minutes.

Le capitaine Samuel Robinson, qui commande le paquebot, a dit qu'il n'a pas tenté d'établir un nouveau record, parce que sa nouvelle machinerie est encore trop neuve, mais que la chose sera possible.

M. N. W. Rowell, chef de la délégation canadienne à la conférence des relations du Pacifique à Tokio, et plusieurs autres délégués sont revenus à bord de ce paquebot.

L'EMPRESS OF AUSTRALIA COMMENCE UN LONG VOYAGE

New-York, 3 — L'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, a commencé son voyage de quatre mois et demi de circumnavigation hier après-midi, par une avengeante tempête de neige. Il y a plusieurs Montréalais parmi les 400 passagers.

Dans une semaine, le paquebot fera à Funchal, Madère, la première escale de son long voyage.

ARRIVEE DU LADY RODNEY

Halifax, 3 — Inaugurant le service d'hiver entre le Canada et les Antilles, le Lady Rodney, de la Canadian National Steamships, est arrivé à ce port hier. Parmi ses passagers il y avait M. F. Godfrey, ministre du cabinet ontarien.

La cargaison consistait en bonne partie en bananes.

ON EST BASSURE

Fort William, 3 (S.P.C.) — Tous les navires que la tempête avait retardés sont maintenant signalés. Plusieurs de ces navires n'ont pas de T.S.F. et on n'était pas rassuré sur leur compte.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'Athena, de la Cie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Halifax vendredi.

L'Amoriz, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi.

Le Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le Megantic, de la Cie White Star, arrivera à Liverpool vendredi.

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool jeudi.

L'île-de-France, de la Cie générale transatlantique, parti du Havre, arrive à New-York aujourd'hui.

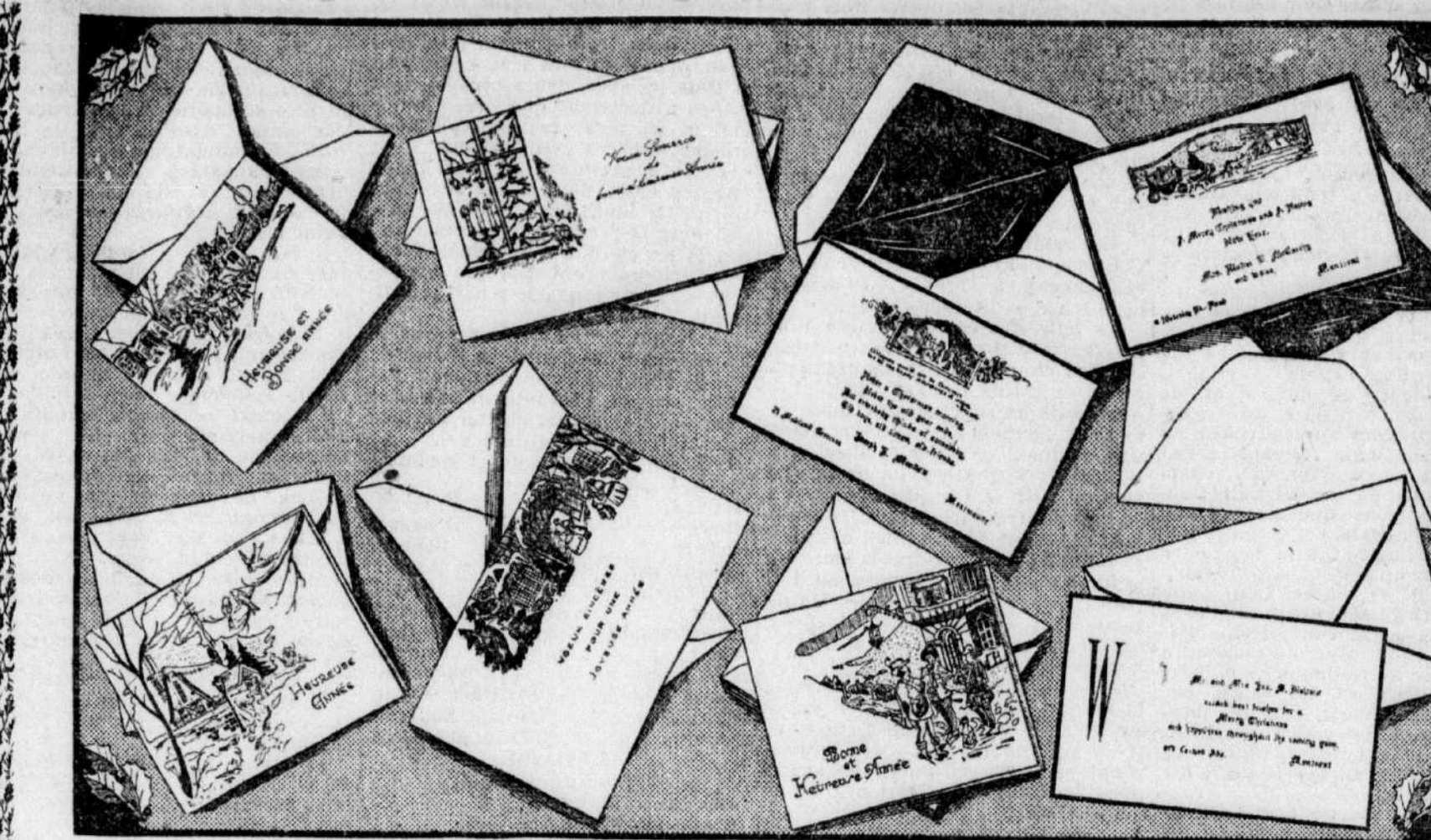
Le Majestic, de la Cie White Star, parti de Southampton, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Volendam, de la ligne Holland-Amérique, parti de Rotterdam, arrivera à New-York jeudi.

chez Dupuis mercredi

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny, St-Christophe - Plateau 5151

Cartes personnelles pour Noël et le Jour de l'An



La carte personnelle

devient de plus en plus en faveur et pour répondre à ce désir de nos clients, nous avons augmenté notre collection de cartes de souhaits, afin de satisfaire même les plus exigeants.

Nous vous invitons à venir voir cette splendide collection.

APPELEZ PLATEAU 5151

Rayon de la Papeterie

— au rez-de-chaussée

Quelques-uns de nos modèles de cartes

Cartes simples et doubles, gravées, avec dessins de couleurs et enveloppes doubles. Les souhaits sont gravés, et on y ajoute le nom et l'adresse, suivant le cas.

Prix pour cartes et impression :		
Nom seulement	Quantité	Nom et adresse
1.60	12	2.00
2.25	25	2.75
3.50	50	4.00
5.00	100	5.25

Nous avons aussi un grand choix d'autres modèles à des prix variés.

DONNEZ VOTRE COMMANDE MAINTENANT AFIN D'OBTENIR LIVRAISON DE BONNE HEURE.

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, gérant, honoraires ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, secrét.



Le Père Noël

a encore plusieurs bonbonnières-souvenirs à distribuer à ses petits visiteurs. Venez le voir et conservez votre bonbonnière. Vous trouverez les numéros gagnants publiés dans nos annonces chaque semaine.

ENTREE .05

AU SOUS-SOL



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

A LACHINE

Le syndicat catholique des travailleurs en fer de Lachine se réunit ce soir, à la salle des syndicats de l'endroit, sous-sol de l'Académie de Picher. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL

Le syndicat catholique interprofessionnel se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. L'ordre du jour compte l'installation des officiers. Il y aura aussi rapport complémentaire relativement aux demandes des employés du garage municipal. Des communications importantes seront lues à ce sujet. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre. Alfred Charpentier, président.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux Nos 1, 2, 3 et 4 pour les cordonniers, les machinistes, les treasers et les travailleurs du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers s'assembleront demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Rapports des délégués à l'exécutif général; rapports des officiers et de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des plâtriers s'assemble demain soir en assemblée générale et légale en vue de considérer de façon finale, de les adopter ou rejeter, les amendements qui ont été présentés aux constitutions. Tous les membres sont priés d'assister. Il y aura rapport des officiers, des délégués et de M. L. Beauchemin, agent d'affaires. Par ordre.

APPEL AUX LATTEURS

C'est ce soir à 8 h. 15 p.m., que le syndicat des latteurs en bois s'assemble à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. En plus, tous les ouvriers latteurs qui ont déjà fait partie du syndicat ou qui sont non-unionisés sont instamment invités. Il faut travailler à remettre les prix du passage de la latte au mille à \$3.50; actuellement, ils sont trop inférieurs et ne permettent pas aux latteurs de gagner un salaire raisonnable. On fait appel à la coopération de tous pour que l'assemblée de ce soir soit très nombreuse et apporte des résultats pratiques. Par ordre.

tion de tous pour que l'assemblée de ce soir soit très nombreuse et apporte des résultats pratiques. Par ordre.

Les travaillistes défaits à la Chambre des lords

Londres, 3. (S. P. A.) — Le gouvernement travailliste a été défait à la Chambre des lords hier par un vote de 37 à 16, sur un amendement au bill des pensions des veuves qui décreta que cette pension sera limitée aux veuves dans le besoin.

Les travaillistes ont très peu de partisans à la Chambre haute, la majorité des pairs étant conservateurs ou libéraux.

L'évacuation de Coblence

Coblence, 3 (S.P.A.) — Les couleurs françaises qui avaient remplacé le drapeau allemand sur la vieille forteresse d'Ehrenbreitstein, après le départ des troupes américaines, a été amené dimanche pour la dernière fois, par suite de l'évacuation des troupes françaises.

La plupart d'entre elles sont parties pour Metz en chemin de fer. Un convoi d'automobiles s'est dirigé sur Mayence.

Sur les collines qui dominent le Rhin et la Moselle les populations

ont allumé des feux de joie. On a fait partir des feux d'artifice sur les ponts du Rhin.

Un détachement de la police d'Etat prussienne, musique en tête, est entré dans la ville pour y prendre son service.

Les cérémonies de Coblentz et d'Aix-la-Chapelle ont été radiodiffusées.

La "Revue du Droit"

NOVEMBRE 1929

L'éditorial de ce numéro est une causerie du directeur de la revue, Me Léo Peland, avocat au Barreau de Québec, sur la loi de l'impôt des successions et l'usufruitier, la théorie des actions sans valeur au pair et une question de procédure. Me Fernand Choquette, avocat au Barreau de Québec, donne ensuite une étude touchant la discrétion du magistrat quant au montant de l'amende.

Un professeur souligne en quelques pages la portée de l'enquête qui se poursuit actuellement dans notre province à propos des amendements au Code civil concernant nos régimes matrimoniaux.

On trouvera dans ce numéro la suite du cours de feu L.-A. Jetté sur la tutelle, un bulletin bibliographique, la chronique mensuelle de jurisprudence notariale, une revue de la législation fédérale de 1929 et

des notes sur divers sujets d'actualité. (Comm.)

Documents austro- hongrois sur la guerre

Vienne, 3 (S.P.A.) — La publication d'extraits de huit volumes reproduisant des documents d'Etat austro-hongrois de 1908-1914 révèle des événements jusqu'alors inconnus en relation avec le grand conflit européen.

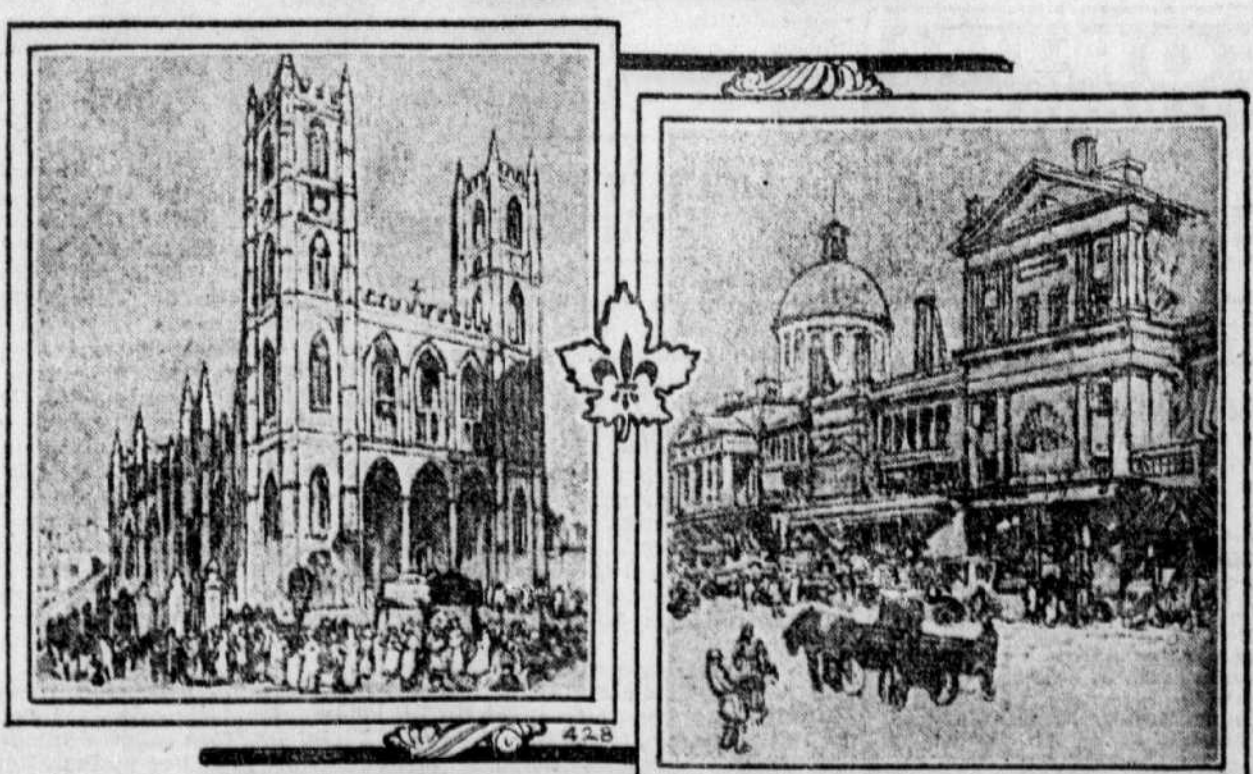
La première partie se rapporte aux efforts de l'Autriche pour annexer les Etats balkaniques et à un conflit diplomatique qui en est résulté avec la Russie. Quelques chapitres contiennent des rapports d'ambassadeurs au sujet de l'hostilité du roi Edouard d'Angleterre aux projets d'annexion de l'Autriche et de sa menace d'envoyer une flotte britannique dans l'Adriatique si ces projets étaient mis à exécution.

Les chapitres futurs parleront de la Grande Guerre et des responsabilités.

L'Association des hommes d'affaires

Le dîner annuel de l'Association des hommes d'affaires du nord aura lieu jeudi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Place Viger.

Les "Croquis Montréalais"



Le PACIFIQUE CANADIEN vient de publier un petit guide de Montréal et de la banlieue d'un cachet très artistique. Le texte est de M. Victor Morin et les illustrations au pastel au nombre de quinze, sont l'œuvre du peintre Charles Simpson, élève d'Henri Julien.

Les gravures ci-dessus sont des reproductions de deux pastels des "Croquis Montréalais" (titre de la publication); celle de droite représente l'église Notre-Dame et l'autre le marché Bonsecours.

L'ouvrage a aussi été traduit en anglais et publié sous le titre "Old Montreal With Pen and Pencil". On peut acheter l'édition française au "Service de librairie du Devoir".